Armes de l'Université de Paris d'Ancien Régime frappées sur une reliure. (Cliché Jean-Loup Charmet).

LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SORBONNE

LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SORBONNE

Paris
1989

U 12 281

U 281 = 6

LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SORBONNE

SIBIL N° 193429

BIBLIOTHÈQUE DE LA SORBONNE

Paris
1989

Don
N° 609.123

Ce volume a été réalisé sous la direction de Claude Jolly,
directeur de la bibliothèque de la Sorbonne,
rédacteur des rubriques I, II 5, III, V 3, VII, VIII

avec la collaboration de

Jacqueline Artier (rubriques II 1, IV 5, VI 2 et bibliographie)
Christine Bonnefon (rubrique IV 3)
Martine Dumas (rubriques II 3 et IV 3)
Pierre Gonneau (rubrique II 4)
Jean-Michel Guittard (rubrique II 6)
Bernadette Joseph (rubriques II 8 et V 2)
Monique Lefrançois (rubrique IV 1)
Nicole Letellier (rubrique II 2)
Madeleine Paulian (rubriques IV 4 et IV 6)
Nicole Pierre (rubrique II 3)
Antoinette Py (rubriques II 7 et V 1)
Catherine Trémauville (rubriques IV 2 et VI 2)

I.S.B.N. : 2-902304-07-2

© Bibliothèque de la Sorbonne, 1989.

INTRODUCTION

Bibliothèque interuniversitaire relevant des cinq universités de Paris intra muros *dispensant un enseignement en lettres et sciences humaines (Paris I, III, IV, V et VII), rattachée pour sa gestion à l'Université de Paris I, dite "université du siège", la bibliothèque de la Sorbonne est, après la Bibliothèque nationale, la première en France dans les disciplines littéraires, historiques et philosophiques, ainsi que pour les sciences humaines. Elle est ouverte de plein droit aux enseignants de toutes les universités françaises et aux étudiants des treize universités parisiennes. Elle est par ailleurs accessible, sur autorisation, aux chercheurs qui ont besoin de recourir à son fonds. Ses usagers sont, dans leur grande majorité, des professeurs de l'enseignement supérieur et des étudiants avancés.*

A la bibliothèque de la Sorbonne proprement dite, implantée au centre de l'édifice et riche de plusieurs millions de volumes, sont rattachées trois bibliothèques qui complètent admirablement son fonds, formant ainsi un ensemble cohérent. Ce sont :

- *la bibliothèque Victor-Cousin, logée elle aussi à la Sorbonne, remarquable à la fois par ses collections philosophiques et ses collections bibliophiliques ;*
- *la bibliothèque du centre de géographie, située 191 rue Saint-Jacques (5e) ;*
- *la bibliothèque du centre Albert-Chatelet, 8 rue Jean-Calvin (5e), dotée d'un fonds de culture générale.*

La bibliothèque de la Sorbonne abrite, en outre, deux C.A.D.I.S.T. (centres d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique) qui, grâce à des dotations budgétaires spécifiques, ont vocation à assurer une couverture documentaire aussi exhaustive que possible dans certaines disciplines et à faire des établissements qui les gèrent des centres de recours. La bibliothèque est ainsi la colonne vertébrale du C.A.D.I.S.T. d'histoire moderne qui va être étendu à l'histoire médiévale. Elle va devenir également C.A.D.I.S.T. de géographie, ce dernier étant, pour l'essentiel, pris en charge par la bibliothèque du centre de géographie.

Célèbre et fréquentée de façon intensive, la bibliothèque de la Sorbonne est aussi mal connue. Pour cette raison — et en gardant en permanence à l'esprit que tout s'ordonne autour des besoins des lecteurs d'aujourd'hui et de demain —, il a paru utile de rédiger une brochure rappelant l'histoire de l'établissement et présentant ses collections et ses activités.

I. LA BIBLIOTHÈQUE DE 1762 A 1987

Contrairement à une légende tenace, la bibliothèque de la Sorbonne n'est pas l'héritière de la collection du prestigieux collège de Sorbonne qui était aussi, comme on sait, le siège de la faculté de théologie. Les livres imprimés du collège furent dispersés pendant la Révolution, tandis que ses manuscrits étaient récupérés par la Bibliothèque nationale. En revanche, la bibliothèque de la Sorbonne descend en droite ligne de la bibliothèque de l'Université de Paris de l'Ancien Régime, université qui regroupait la faculté des arts (correspondant à notre enseignement secondaire) et les trois facultés supérieures de théologie, de droit et de médecine. Nous suivrons la bibliothèque dans ses trois implantations successives, qui se trouvent correspondre très grossièrement aux trois grandes époques de la collection : rue Saint-Jacques, dans l'ancien collège Louis-le-Grand, siège de l'université de 1763 à 1823, puis dans l'ancienne Sorbonne à partir de 1823, enfin dans la Sorbonne actuelle à partir de 1897.

LA BIBLIOTHÈQUE DE LA RUE SAINT-JACQUES (1762-1823)

La bibliothèque de l'université d'Ancien Régime

Bien qu'elle fût une institution ancienne ayant pris corps au XIIIe siècle, l'Université de Paris n'eut de bibliothèque qu'à partir des années 1762-1765, c'est-à-dire fort tardivement. La raison en est très simple : corporation de maîtres et d'étudiants essentiellement chargée de la délivrance des grades, l'université n'assurait pas, en tant que telle, un enseignement — qui était dispensé dans les collèges — et fut ainsi longtemps sans siège ni locaux. Elle ne disposa d'un "chef lieu" qu'en 1763, après que la Compagnie de Jésus, expulsée du royaume, eut libéré le collège Louis-le-Grand. Ce n'est donc pas un hasard si cette date est aussi celle de l'établissement de la bibliothèque de l'Université de Paris.

Le fonds de départ est constitué par la réunion, entre 1762 et 1765, de trois ensembles :

— le legs de l'abbé Jean-Gabriel Petit de Montempuis, ancien recteur de l'Université de Paris, chanoine de Notre-Dame et janséniste notoire. Par testament en date du 11 juillet 1762, celui-ci lègue sa collection (4 000 volumes) à l'université, ainsi qu'une rente pour l'entretien et l'enrichissement du fonds. En 1763, à la mort de Montempuis, l'université entra en possession du legs ;
— une fraction importante (près de 10 000 volumes) de la considérable bibliothèque de l'ancien collège Louis-le-Grand. En effet, après le départ des jésuites, ce dernier devint à la fois le siège de l'université et un nouveau collège auquel furent rattachés 28 petits collèges du quartier qui ne parvenaient plus, faute de moyens, à subsister et à dispenser un enseignement complet. Convaincu de la nécessité d'une bibliothèque, le bureau d'administration du nouveau collège décida de se porter acquéreur en 1764 de 9 500 volumes, à l'occasion de la vente publique au cours de laquelle fut dispersée la collection du premier des collèges de la Compagnie de Jésus ;
— des ouvrages (environ 3 000 volumes) provenant des petits collèges nouvellement rattachés à Louis-le-Grand.

Ces trois ensembles formèrent initialement deux collections distinctes, ayant chacune à sa tête son propre bibliothécaire : celle de l'université (le fonds Montempuis) d'une part, celle du nouveau collège (les ouvrages acquis à la vente publique de 1764 et les fonds des petits collèges) d'autre part. Après de nombreuses péripéties, un compromis fut trouvé en 1765 entre les instances qui dirigeaient les deux institutions : celui-ci déboucha sur la réunion des deux collections en une seule, placée, à certaines conditions, sous la responsabilité de l'université et administrée par un bibliothécaire nommé par cette dernière.

Très vite, l'université dota la nouvelle bibliothèque en personnel (un bibliothécaire, un sous-bibliothécaire, un employé et un domestique) et mit à sa disposition un budget d'acquisition de l'ordre de 1000 l. par an. Le règlement de la bibliothèque fut arrêté le 25 mai 1770. Après divers retards, celle-ci finit par ouvrir le 3 décembre 1770, avec près de 20 000 volumes. Elle était ouverte trois jours par semaine, matin et après-midi, non seulement aux élèves, étudiants et professeurs, mais au public en général. En 1771, son premier catalogue, sur registre, est achevé. Elle achète régulièrement des ouvrages et fonctionne sans incidents notables jusqu'à la Révolution. On notera seulement qu'en 1788 le prêt est retiré aux étudiants qui doivent se contenter de la consultation sur place. Ceux-ci avaient, en effet, une trop grande propension à ne pas rendre les livres empruntés...

De la suppression de l'université d'Ancien Régime à la création de l'Université impériale

Avec la Révolution, l'Université de Paris et, par voie de conséquence, sa bibliothèque entrent dans une période mouvementée. Cela commença pourtant par un sentiment de sympathie réciproque : nombre d'enseignants sont de sensibilité janséniste et gallicane ; les étudiants participent avec enthousiasme à la fête de la Fédération le 14 juillet 1790 puis vont en grand nombre remplir leur "devoir patriotique" aux frontières. Bientôt, la radicalisation de la Révolution se traduit néanmoins par la suppression de l'université. Cette dernière se voit reprocher — non sans quelques raisons — son archaïsme, mais c'est surtout le refus de la majorité des enseignants de prêter serment à la constitution civile du clergé qui cristallise le conflit. Vidée de ses étudiants, rentrés chez eux ou partis aux armées, en butte à l'hostilité des autorités, l'université mène une existence de plus en plus végétative et c'est une institution moribonde que la Convention supprime le 15 septembre 1793. La bibliothèque, quant à elle, ne semble plus disposer d'un budget à partir de 1791.

Du fait de la suppression de l'université et de la transformation d'une bonne partie des locaux du collège en caserne et en prison, la bibliothèque connaît un destin alors assez banal : en mai 1794, les 31 000 volumes de ce qui s'appelle désormais la bibliothèque du collège de l'Egalité sont transférés au dépôt littéraire de Louis-la-Culture (actuels lycée Charlemagne et église Saint-Paul - Saint-Louis). Le conservateur du dépôt, Hubert-Pascal Ameilhon, veille cependant à placer la collection dans les galeries élevées de l'église, afin de limiter autant que possible les prélèvements intempestifs, si fréquents à cette époque.

L'exil rue Saint-Antoine fut toutefois de courte durée. Sur les décombres de l'ancien système d'enseignement, la Convention puis surtout le Directoire s'efforcent de reconstruire de nouvelles institutions pour l'instruction publique. En 1795, parallèlement à la création des écoles centrales (dont trois à Paris : la première dans l'ancienne abbaye de Sainte-Geneviève, la deuxième dans l'ancien collège des Quatre-nations, la troisième dans l'ancienne maison professe des jésuites, rue Saint-Antoine), le collège de l'Egalité devient l'Institut des boursiers, la République ayant repris à sa charge les bourses des collèges d'Ancien Régime. Dès janvier 1796, une première tranche de la bibliothèque quitte Louis-la-Culture pour retourner rue Saint-Jacques. De 1796 à 1798, le nouveau bibliothécaire de la collection, Antoine Serieys, rapatrie progressivement une grande partie des fonds. En outre, en tant qu'ancien conservateur du dépôt littéraire de la rue de

Ex-libris manuscrit du collège de Laon et cachets des bibliothèques du collège Louis-le-Grand et du Prytanée sur un traité de médecine antique édité au XVIe siècle. Le collège de Laon est l'un des collèges rattachés au collège Louis-le-Grand en 1764. (Cliché Jean-Loup Charmet).

B. XVI. 39

I. L. 91.

PAVLI AEGINETAE OPVS DE RE MEDICA, NVNC PRIMVM INTEGRVM LATINITATE DONATVM, PER IOANNEM GVINTERIVM ANDERNACVM, DOCTOREM MEDICVM.

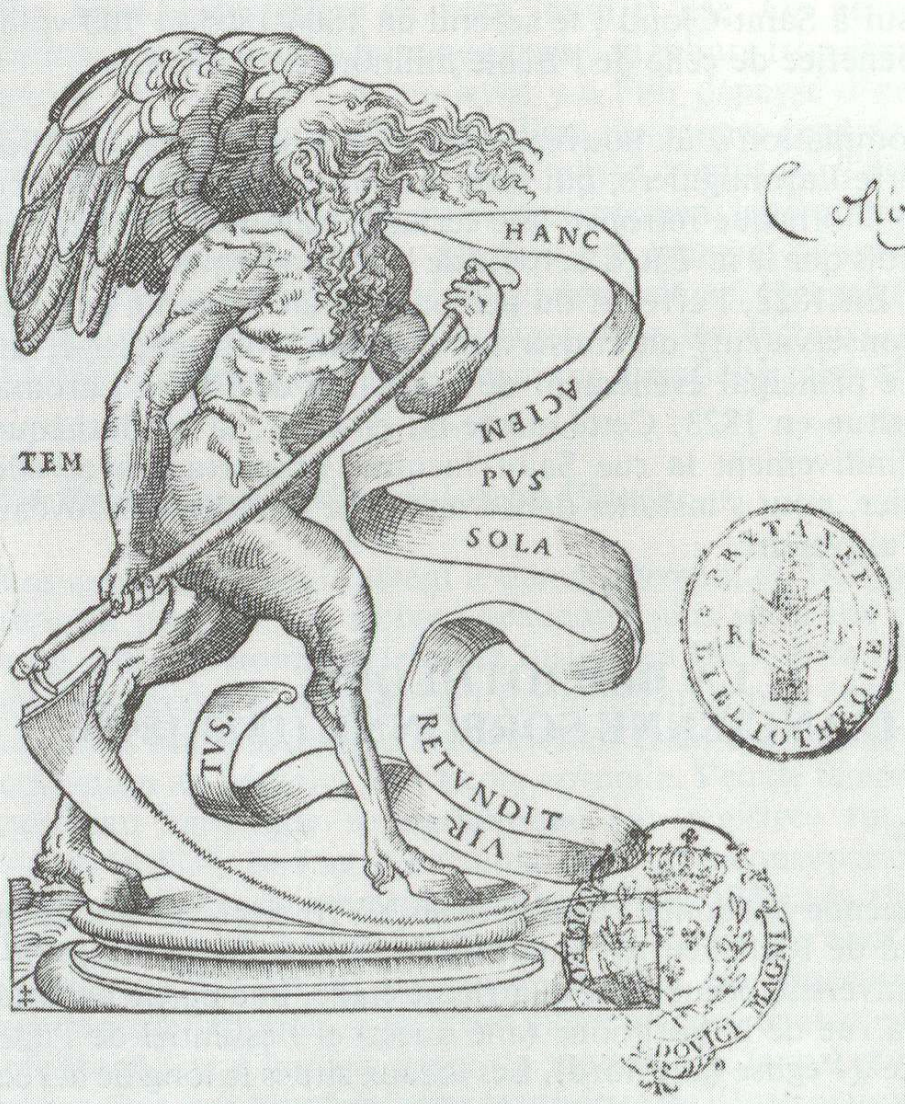

Collegium Laudunense

BRITANNICA BIBLIOTHECA
BIBLIOTHEQUE ROYALE

PARISIIS
Apud Simonem Colinum.
1532

CVM PRIVILEGIO REGIO.

Lille, Serieys est bien placé pour prélever dans ce dernier divers ouvrages de qualité au bénéfice de sa nouvelle collection : c'est pour cette raison que l'on trouve par exemple des reliures aux armes des Condé à la réserve de la bibliothèque de la Sorbonne.

La bibliothèque, qui a déjà changé plusieurs fois de nom depuis le début de la Révolution, connaît encore plusieurs dénominations. Du fait de la transformation de l'Institut des boursiers en Prytanée français en 1798, elle devient bibliothèque du Prytanée. En raison de la création des lycées en 1802, elle devient bibliothèque des lycées de Paris. Avec la création de l'Université impériale, elle prend enfin le nom de bibliothèque de l'Université de France en 1808. Pendant cette période, il faut signaler deux prélèvements importants opérés dans la collection : le premier en 1802 (plusieurs milliers d'ouvrages) au bénéfice de la bibliothèque du Premier consul à Saint-Cloud ; le second en 1804-1805 (1 700 volumes) au bénéfice de celle de l'Ecole militaire de Saint-Cyr.

Avec la nomination d'un nouveau bibliothécaire en 1804, le philosophe Pierre Laromiguière, qui resta en poste jusqu'à sa mort en 1837, la bibliothèque retrouve une certaine stabilité. Il ne semble pas toutefois que le niveau d'activité de la bibliothèque ait été considérable. En 1822, l'effectif du personnel était toujours de quatre : un conservateur, un conservateur-adjoint, un employé, un garçon. Le principal événement de la gestion de Pierre Laromiguière se situe en 1823. Cette année-là, en effet, la bibliothèque quitte définitivement la rue Saint-Jacques, emportant avec elle son mobilier, pour s'installer dans l'ancienne Sorbonne, nouveau siège de l'université.

LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ANCIENNE SORBONNE (1823-1897)

Les locaux

Dans l'ancienne Sorbonne construite au XVIIe siècle à l'initiative du cardinal de Richelieu par l'architecte Lemercier, la bibliothèque de l'université occupe, au quatrième étage, une partie du côté longeant la rue de la Sorbonne (aile ouest) et l'essentiel de l'aile faisant face à l'église (aile nord). Les locaux situés le long de la rue de la Sorbonne sont constitués de petites pièces, étroites, mal éclairées et mal reliées entre elles. Celles-ci font en quelque sorte fonction de magasins d'ouvrages. Dans l'aile nord se trouvent les deux salles de lecture. Sous la pression des nouveaux livres, la bibliothèque s'agrandit peu à peu et récupère notamment la quasi-

totalité du quatrième niveau de l'aile ouest. En 1857, elle obtient l'affectation de l'ancien appartement du tristement célèbre Libri, alors en fuite. Puis, à partir de 1866, en même temps que la bibliothèque reçoit en don la volumineuse collection du défunt doyen de la faculté des lettres, Joseph-Victor Le Clerc, le ministre de l'Instruction publique accepte de lui attribuer l'ancien appartement de fonction de celui-ci, qui se trouvait lui être contigu.

Peu avant la destruction de l'ancienne Sorbonne, Léo Claretie a évoqué dans *L'Université moderne* l'ambiance qui régnait dans la bibliothèque, dont il dresse un triste portrait : "Au dernier étage, on pousse une porte vitrée et l'on entre dans la chambre basse que soutiennent des madriers grossièrement équarris. Les rayons entourent les salles, à la portée des lecteurs, sans grillage ni barrière [...]. Les livres ont un air uniforme de bouquins, avec leur dos brisé, leur reliure en veau jauni et usé. On ne voit pas là dedans place pour un livre nouveau ; sa reliure trop jeune jurerait parmi ces antiques ; le moderne y a l'air dépaysé d'un proscrit. Dans ce milieu vénérable, travaillent des jeunes gens sérieux, penchés sur les feuillets gras, le front plissé, vieillis par l'air ambiant. [...] Aux tables de la bibliothèque se pressent les étudiants, les étudiantes et aussi les petits collégiens qui viennent hâtivement prendre la traduction de la version dictée en classe. Des gardiens à l'air doux vont chercher les ouvrages que les lecteurs réclament. L'ornementation des salles est d'une simplicité misérable".

De Pierre Laromiguière à Joseph Planche

Les vingt années qui suivent le déménagement de 1823 ne se caractérisent pas par une activité beaucoup plus soutenue qu'auparavant. On doit noter toutefois la fusion, en 1823, de la bibliothèque de l'université et de celle de l'Ecole normale puis leur séparation en 1832, plusieurs milliers de volumes étant alors prélevés dans la collection au bénéfice de l'Ecole normale. Peu de temps après, un nouveau catalogue topographique sur registres fut entrepris. Après le décès de Pierre Laromiguière, trois conservateurs se succédèrent à un rythme rapide entre 1837 et 1846 à la tête de l'établissement : Théodore Jouffroy, Jean-Louis Burnouf et Joseph Planche. Considérant leur poste comme une sinécure — chose courante à l'époque — ils n'ont guère marqué de leur empreinte la bibliothèque. C'est au cours du mandat de Jean-Louis Burnouf cependant que fut arrêté, par le ministre de l'Instruction publique, Abel-François Villemain, un nouveau règlement fixant les modalités de la communication et du prêt. Selon ce texte, les lecteurs doivent passer par l'intermédiaire du personnel pour avoir communication des ouvrages et les professeurs seuls ont le droit d'emprun-

ter à domicile. On y trouve également des indications qui expriment bien la mentalité de l'époque, même si elles prêtent à sourire aujourd'hui : "les ouvrages de littérature légère ou frivole, les romans, etc., ne sont point communiqués, à moins que ce ne soit pour un travail littéraire ou historique, cas dont est juge le conservateur".

L'administration Le Bas.

L'arrivée de Philippe Le Bas à la tête de l'établissement en tant que conservateur-adjoint en 1844 puis comme administrateur en 1846 constitue à coup sûr un moment déterminant, au point que l'on peut presque considérer son "époque" (1844-1860) comme celle d'une seconde fondation de la bibliothèque. Ancien précepteur de celui qui devint par la suite Napoléon III, grand helléniste, membre de l'Institut comme la plupart de ses prédécesseurs depuis Laromiguière et de ses successeurs jusqu'à Emile Chatelain, il déploya beaucoup d'énergie pour le plus grand bien de la collection dont il avait la charge, l'orientant de façon désormais irréversible du côté de la haute érudition.

Durant son bref mandat de conservateur-adjoint (1844-1846), Philippe Le Bas engagea une réforme décisive. Il établit un nouveau cadre de classement, dont il reste encore aujourd'hui plus que des traces dans le fonds de la bibliothèque de la Sorbonne. L'énorme travail alors entrepris déboucha sur la constitution d'un vaste tableau systématique par cotes qui, avec en regard les données statistiques par volumes, donne la plus juste représentation de la collection à cette époque.

La désignation de Philippe Le Bas comme administrateur le 20 novembre 1846, coïncide avec un nouveau changement de la dénomination de l'établissement qui s'appelle désormais bibliothèque de l'Académie de Paris ou bibliothèque de la Sorbonne. Au même moment, un élargissement des horaires est décidé : la bibliothèque est ouverte tous les jours, sauf les dimanches et jours fériés et non plus seulement trois jours par semaine. Au début de 1847, elle est réorganisée en cinq départements qui correspondent aux principales rubriques de la nouvelle classification : théologie ; sciences ; littérature ancienne et moderne ; histoire ; manuscrits, incunables, estampes et cartes géographiques. Le personnel comprenait alors dix agents fixes (un administrateur, un conservateur-adjoint, deux bibliothécaires, deux sous-bibliothécaires, deux employés, deux surveillants, un homme de peine et un secrétaire-trésorier "ayant rang de bibliothécaire").

Mais l'apport le plus remarquable de Philippe Le Bas réside dans l'attention qu'il porta à l'enrichissement de la collection. Tout d'abord, il mit en œuvre une véritable politique documentaire en s'attachant à constituer un fonds dans le domaine de l'Antiquité classique. Ce fonds a été constamment développé depuis et demeure l'un des piliers de la collection. Ensuite, grâce aux achats et à la sollicitation de nombreux dons, le fonds s'enrichit à un rythme jusque là inconnu. Les données statistiques en nombre et volumes que l'on possède sur cette période en témoignent :

	1846	*1857*
Bibliographie	405	818
Théologie	7 161	8 226
Sciences	7 820	9 868
Littérature	9 616	13 441
Histoire	12 152	18 853
Incunables	685	760
Manuscrits	955	983
Estampes et raretés	162	270
Musique	495	495
TOTAL	39 451	53 714

Ces chiffres donnent à voir les principaux massifs de la collection et la forte croissance de certaines rubriques : histoire, littérature et, dans une moindre mesure, sciences. Un examen détaillé du contenu des différentes classes permet d'observer que la médecine, la pharmacie et le droit ne représentent que peu de choses. Cela tient au fait que les facultés correspondantes avaient — et la première depuis longtemps sous l'Ancien Régime — leur propre bibliothèque. La bibliothèque interuniversitaire de médecine, la bibliothèque interuniversitaire de pharmacie et la bibliothèque interuniversitaire Cujas en sont aujourd'hui, à travers diverses péripéties, les héritières directes. La bibliothèque de la Sorbonne couvrait les autres domaines : les lettres, entendues au sens large, et les sciences. Elle occupait dans ces champs une place majeure, comme le dit, dès 1853, Philippe Le Bas lui-même : "Grâce à mes soins [l'établissement] a doublé d'importance et [...] après la Bibliothèque impériale, il est peut-être celui qui rend le plus de véritables services aux sciences et aux lettres".

L'administration Renier

Après la mort de Le Bas en 1860, son successeur Léon Renier, professeur d'épigraphie latine au Collège de France, poursuit et amplifie l'œuvre engagée. Comme cela devenait une habitude, la bibliothèque changea une fois encore de nom en 1861, reprenant

son ancienne appellation de bibliothèque de l'Université de France. Mais l'important est bien sûr ailleurs : il tient à l'exceptionnelle croissance du fonds pendant les vingt-cinq années du mandat du nouvel administrateur (1860-1885). Si certaines collections de valeur furent cédées sans contrepartie sur instructions ministérielles (des ouvrages rares et précieux à la Bibliothèque impériale, le fonds de musique aux bibliothèques de l'Opéra et du Conservatoire), les enrichissements furent nombreux et de qualité. En 1864, Léon Renier obtenait qu'une partie des archives de l'ancienne université, déposées au ministère de l'Instruction publique, viennent rejoindre les collections. Ces 106 registres et 27 cartons constituent encore l'un des fonds les plus remarquables de la bibliothèque sur le plan scientifique. En 1866 et dans les années qui suivent, la bibliothèque entrait en possession de la très exceptionnelle collection de Joseph-Victor Le Clerc, riche de 11 000 volumes. Quant aux achats de livres, si le budget correspondant était au départ tout juste moyen (de l'ordre de 3 500 F par an), il fut réévalué d'environ 1 000 F à partir de 1874 et des dotations exceptionnelles vinrent l'abonder en diverses occasions. Au total, la croissance de la collection fut impressionnante avec 77 500 volumes en 1867, 90 000 en 1874 et 300 000 en 1885. La bibliothèque de l'université occupe désormais une position de premier plan qu'elle ne quittera plus.

En 1868, Léon Renier fit publier dans la *Statistique de l'enseignement supérieur* une note sur la bibliothèque. Celle-ci livre plusieurs informations intéressantes sur l'activité courante de l'établissement. La bibliothèque compte toujours dix agents (un administrateur, un conservateur-adjoint, un bibliothécaire, quatre sous-bibliothécaires, trois surveillants). Les usagers peuvent consulter deux catalogues : un catalogue méthodique en 56 volumes in-folio et un catalogue alphabétique d'auteurs sur "cartes". On compte en moyenne, selon les saisons, 25 ou 50 lecteurs par jour. Quant aux professeurs, qui sont toujours les seuls à bénéficier du prêt à domicile, ils empruntent entre 1 000 et 1 500 volumes par an.

On le voit : les années 1844-1885, qui correspondent aux gestions de Philippe Le Bas et de Léon Renier, constituent une période homogène dont le bilan est considérable à beaucoup de points de vue. Le niveau d'activité atteint oblige d'ailleurs la bibliothèque à se doter, peu après la guerre franco-allemande, d'une véritable administration confiée à un bibliothécaire rigoureux, L. Lehot. En revanche, Léon Renier montra les limites de ses conceptions quand il fut appelé à élaborer le programme de la bibliothèque que devait abriter le nouveau bâtiment de la Sorbonne, gigantesque chantier dont la première pierre fut posée en 1885. Grand

savant, solide bibliothécaire du XIXe siècle, Léon Renier n'était manifestement pas en situation d'imaginer une bibliothèque moderne, conçue par exemple sur le modèle de ce qui se construisait outre Rhin. Tout en rendant hommage à son action, ses successeurs le lui reprochèrent vivement.

LA BIBLIOTHEQUE DE LA NOUVELLE SORBONNE (1897-1987)

L'administration Chantepie

Si Philippe Le Bas avait été, cinquante ans plus tôt, l'artisan d'un profond renouveau de la bibliothèque, le successeur de Léon Renier, Jules de Chantepie du Dézert, fut sans conteste l'homme de la transition entre la collection du XIXe siècle dans l'ancienne Sorbonne et la collection du XXe siècle dans le nouveau bâtiment. Tout le désignait, en effet, pour jouer un rôle décisif dans la modernisation de l'établissement. Né en 1838, normalien et fin lettré, ancien bibliothécaire de l'Ecole normale supérieure, il avait été chargé, en 1873, par le ministre de l'Instruction publique, d'une mission en Allemagne afin d'y étudier les bibliothèques universitaires, considérées alors comme particulièrement avancées dans leur conception et leurs méthodes. De retour en France, Chantepie avait été, sous l'autorité de Jules Ferry, le maître d'œuvre de la création en 1878-1879 des bibliothèques universitaires françaises, poste qu'il cumula bientôt avec celui d'inspecteur général des bibliothèques, il prit la direction de la bibliothèque de l'université en 1885 et resta en fonction jusqu'à sa mort en 1904. Il est donc légitime d'évoquer l'ensemble de l'action de Jules de Chantepie à la Sorbonne parallèlement à l'implantation de la collection dans le nouveau bâtiment.

Avec la nomination de son nouveau conservateur la bibliothèque connaît encore divers changements institutionnels. Du fait de la reconstitution des universités, elle prend le nom de bibliothèque de l'Université de Paris. Comme par le passé, elle n'est en réalité que la bibliothèque des facultés de lettres et sciences, celles de médecine, de pharmacie et de droit disposant de leurs propres collections. Elle est désormais logiquement placée sous l'autorité du recteur et non plus du ministre. Elle cesse enfin d'être publique, n'étant plus accessible qu'aux seuls professeurs et étudiants, même si, dans les faits, elle se montre accueillante à tous ceux qui ont besoin de consulter son fonds.

Vue des anciens magasins construits à la fin du XIXe siècle. (Cliché Ethel).

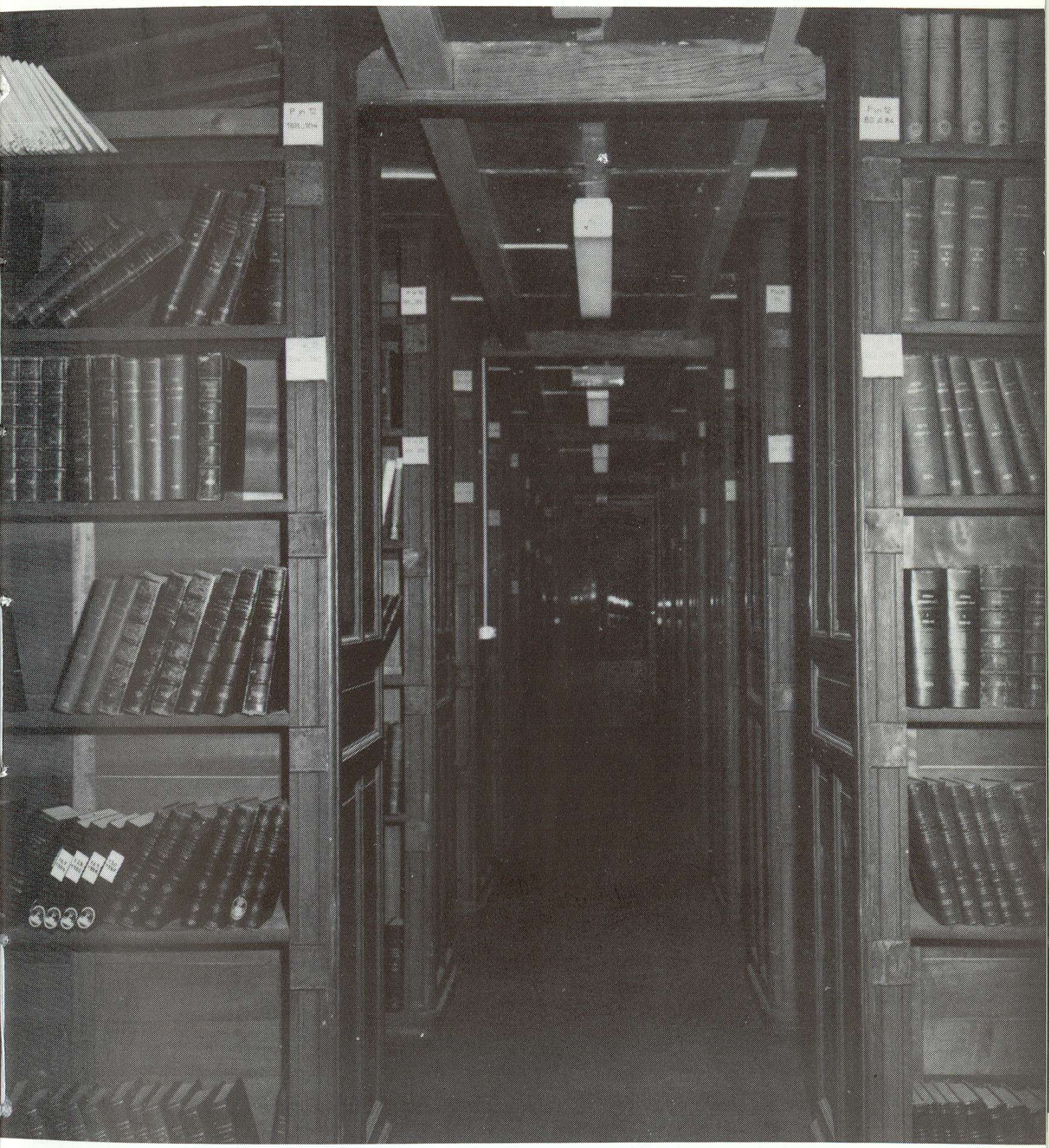

Par ailleurs, grâce à l'intérêt que porte désormais la puissance publique aux bibliothèques universitaires, grâce également à l'instauration des droits de bibliothèque payés par les étudiants, les crédits d'achat d'ouvrages et de périodiques connaissent une augmentation formidable : ils passent à la Sorbonne de près de 5 000 F en 1885 à près de 24 000 F en 1887 et à près de 50 000 F en 1898. Cela permit à Jules de Chantepie — dont l'érudition bibliographique était très vaste — de redéployer la politique d'acquisition et de combler de nombreuses lacunes du fonds. Au risque d'être parfois mal compris, il acquit des documents dont l'intérêt immédiat n'était pas manifeste mais qui lui semblaient constituer des sources utiles pour les savants des générations à venir. Dans le domaine des sciences exactes, il perçut toute l'importance des périodiques et il engagea une politique d'abonnements. Ainsi, avec des moyens financiers accrus, Chantepie renforça-t-il considérablement la collection.

Mais il va de soi que le fait le plus marquant de son administration fut l'emménagement dans la nouvelle Sorbonne, c'est-à-dire dans les locaux actuels. Chantepie, nous l'avons vu, était arrivé trop tard pour jouer un rôle déterminant dans l'élaboration du programme. Il fut d'emblée très sévère à propos d'un équipement qu'il considérait comme raté et il est vrai que la conjugaison d'un mauvais programme et d'un architecte plus laborieux que talentueux, Henri-Paul Nénot, ne pouvait avoir que de fâcheux effets : superficie globale de la bibliothèque dramatiquement insuffisante dès l'origine, mauvaise répartition des surfaces, circulations mal commodes et, pout tout dire, absence totale de fonctionnalité et de souplesse. Quelle que fût l'ampleur de ce ratage, la nouvelle bibliothèque constituait malgré tout un progrès en regard des locaux si exigus et si inadaptés de l'ancienne Sorbonne. La partie centrale du bâtiment représentant la troisième et dernière tranche du vaste chantier de la Sorbonne, Jules de Chantepie présida aux opérations de déménagement dans des locaux d'attente en 1893 puis d'emménagement dans le local actuel en 1897. L'inauguration eut lieu le 29 décembre 1897. La nouvelle bibliothèque comprenait trois grands espaces, reliés entre eux par une mince passerelle :

— la grande salle de lecture (60 × 14 m), conçue pour 264 places. Seule la partie centrale, soit 140 fauteuils, fut mise dès l'ouverture à disposition du public, des paravents étant implantés de chaque côté de la salle ;

— deux magasins de cinq étages, dévolus l'un aux sciences, l'autre aux lettres. Dès que le transfert des collections fut réalisé, la prochaine saturation des magasins parut inéluctable à court terme ;

— une bande étroite distribuée par un long couloir. C'est là qu'étaient hébergés des salles de lecture (la salle des professeurs et une salle des périodiques étonnemment exigüe), des magasins comme la réserve de manuscrits, tous les bureaux (en nombre très insuffisant) et une salle de manutention ridiculement petite.

Une fois dans ses nouveaux locaux, la bibliothèque entre dans une époque certes fertile en rebondissements, mais plus linéaire qu'auparavant. Il est donc possible de suivre son évolution sur tous les plans, sans s'attacher à déterminer l'apport global de chacun des conservateurs qui se sont succédés.

Le statut de la bibliothèque

Suivant en cela les vicissitudes de toutes les bibliothèques universitaires parisiennes, le statut de la bibliothèque changea à de multiples reprises tout au long du siècle. Avec le recul toutefois, deux phénomènes se dégagent nettement. D'une part, l'appellation de bibliothèque de la Sorbonne s'impose absolument dans le langage courant, quelle que fût par ailleurs la dénomination officielle. D'autre part, ces changements incessants de statut juridique n'ont jamais eu d'influence majeure sur le fonctionnement d'un établissement qui, du fait de son importance, a toujours joui d'une relative autonomie. Sans les expliciter, nous nous bornerons à rappeler ici les statuts successifs de la bibliothèque :

— le décret du 28 juin 1910 en fit la section lettres et sciences de la bibliothèque de l'Université de Paris, celle-ci comprenant en outre les sections médecine, pharmacie et droit. Ce texte n'eut toutefois aucun effet et rien ne fut changé par rapport à la situation antérieure. La bibliothèque prit le nom de bibliothèque de l'Université de Paris à la Sorbonne ;

— le décret du 30 mars 1930 voulut donner un contenu effectif au régime mis en place par le décret de 1910. La bibliothèque de l'Université de Paris était désormais formée de la réunion des bibliothèques des facultés (lettres et sciences à la Sorbonne, médecine, pharmacie et droit) et de la bibliothèque Sainte-Geneviève, qui jouait le rôle de section centrale. La tutelle du recteur, déjà effective, était renforcée. Le conservateur de la bibliothèque de la Sorbonne cumulait sa propre charge avec celle de conservateur de la bibliothèque de l'Université de Paris ;

— le décret du 9 novembre 1946 consacra le retour à une organisation déconcentrée et pluraliste. Le conservateur de la bibliothè-

Vue de l'ancienne salle des professeurs. (Cliché Ethel).

que de la Sorbonne garda toutefois certaines compétences transversales jusqu'en 1953, date à laquelle fut créé un poste de conservateur chargé des services communs des bibliothèques de l'Université de Paris ;

— le décret du 10 février 1972, pris en application de la loi d'orientation de 1968, réintroduisit des regroupements institutionnels en créant trois grandes entités : les bibliothèques interuniversitaires "A", "B" et "C". La B.I.U. "A" réunissait notamment dans un même établissement les bibliothèques de la Sorbonne, Sainte-Geneviève et Cujas ;

— le décret du 16 novembre 1978, enfin, déboucha sur l'organisation actuelle qui fait de la bibliothèque de la Sorbonne une bibliothèque spécifique. Bibliothèque interuniversitaire relevant des universités de Paris I, III, IV, V et VII, rattachée pour sa gestion à l'Université de Paris I, elle dispose d'un budget individualisé et de ses propres organes délibératifs. C'est également en 1978 que deux nouvelles sections, aux fonds remarquablement complémentaires des siens, la bibliothèque Victor-Cousin et la bibliothèque du centre de géographie (rue Saint-Jacques), lui furent rattachées.

Le problème des locaux

Dès le départ, pour les raisons que nous avons dites, le problème du manque de place — pour les livres, pour le personnel — fut préoccupant avant de devenir l'obsession des directeurs successifs. Le successeur de Jules de Chantepie, Emile Chatelain (1904-1926) eut recours à toutes les solutions de fortune, ajoutant des rayonnages partout où cela était possible. Après lui, Louis Barrau-Dihigo (1926-1931) dut se résoudre à faire descendre 100 000 volumes dans les caves. En outre, il y avait bien longtemps que les paravents limitant la capacité de la grande salle de lecture avaient été enlevés. Le nombre de places assises y étant désormais insuffisant pour faire face à une fréquentation en hausse constante, Louis Barrau-Dihigo fit remplacer les confortables et spacieux fauteuils d'alors par les fauteuils en bois qui sont toujours en service, ce qui permit d'accueillir simultanément 400 lecteurs au lieu de 264. Tout cela bien sûr ne suffisait pas et tant Barrau-Dihigo que son successeur, Charles Beaulieux (1932-1939), tirèrent le signal d'alarme.

Le recteur Charléty prit l'affaire en main et engagea d'importants travaux. En juin 1932, il fut décidé de surélever les deux magasins, en les faisant passer de cinq à huit étages chacun, et de substituer des monte-charges électriques aux vieux monte-charges à mains.

L'opération fut menée avec une célérité remarquable. En décembre 1932, le chantier commençait et il fut pour l'essentiel achevé à la fin de 1933. La substitution de rayonnages en fer aux rayonnages en bois permit également d'accroître sensiblement les capacités de stockage. Au total, 12 km linéaires de rayonnages se trouvaient ainsi dégagés. En 1934, la salle de lecture des périodiques quitta enfin son minuscule réduit et fut installée dans la passerelle faisant communiquer entre eux les deux magasins. Cette mesure, conjuguée à l'implantation des collections de périodiques au troisième niveau de chacun des magasins, représentait une amélioration non négligeable du service public.

Si la surélévation des magasins avait permis à la bibliothèque de poursuivre sa marche en avant, la fin du mandat de Charles Beaulieux, celui de Jean Bonnerot (1939-1952) et celui de Germain Calmette (1952-1970) connurent cependant de nombreux petits chantiers, tant il est vrai que ce bâtiment incommode nécessitait en permanence des opérations d'équipement. Pour loger plus convenablement le personnel, on implanta des bureaux dans les magasins. En 1951, l'étroite passerelle qui reliait la grande salle de lecture aux services intérieurs et qui abritait le catalogue (pour lequel le programmateur et l'architecte avaient omis de prévoir un emplacement !) fut élargie. En 1953, les bureaux du service des périodiques furent implantés au-dessus de la passerelle reliant les deux magasins. Néanmoins, depuis le début des années soixante, il était clair que seule une extension d'envergure garantirait l'avenir de la bibliothèque, à nouveau au bord de l'asphyxie. Germain Calmette demanda que d'importantes surfaces appelées à être libérées par le départ de la faculté des sciences à Jussieu, soient affectées à la bibliothèque et obtint gain de cause. Malheureusement, les événements de mai-juin 1968 et la création des treize universités parisiennes annulèrent tous les arbitrages relatifs aux locaux de la Sorbonne. En 1970, un premier salut vint cependant de l'envoi à Jussieu du fonds scientifique de la bibliothèque, désengorgeant opportunément les magasins.

Les mètres linéaires ainsi gagnés ne faisant que retarder de quelques années l'échéance d'une très prochaine saturation, le successeur de Germain Calmette, André Tuilier (1971-1986) employa les premières années de sa gestion à relancer ces dossiers. Ainsi fut décidée et financée la construction de vastes magasins en sous-sol et, accessoirement, d'une véritable salle des catalogues, d'une salle de consultation de la réserve et de bureaux. Entrepris en 1973, les travaux furent achevés en 1976 et réceptionnés en 1977. 2 600 m² étaient ainsi gagnés. Parallèlement à ce très gros chantier, l'attribution en 1972 à la bibliothèque de la salle Saint-Jacques (ancien musée de géologie) et de ses abords (250 m²)

Vue des nouveaux magasins. (Cliché Ethel).

permit de loger enfin correctement la salle de documentation et des périodiques. L'affectation la même année du local de l'ancien laboratoire de biologie génétique (150 m²) rendit possible une nouvelle implantation de l'atelier de restauration et de reliure. Enfin, l'ancien institut d'études indiennes, attribué à la bibliothèque en 1967, fut transformé en magasin en 1973.

Après 1975, toute une série de travaux furent engagés en vue d'améliorer le stockage des collections, le travail du personnel (implantation de nouveaux bureaux dans les magasins) et l'accueil du public. En revanche, les difficultés budgétaires engendrées par la crise économique, conjuguées à l'opposition de certaines universités logées en Sorbonne, ne permirent plus la construction de nouveaux espaces de magasins.

Les collections

La lancinante question de la saturation des magasins n'est bien sûr que l'expression de la rapide expansion du fonds tout au long du siècle. Si la croissance est manifeste et importante, son rythme n'est pas connu avec exactitude. Un examen critique des statistiques dont on dispose serait à coup sûr nécessaire, les données ne semblant guère homogènes. C'est ainsi que Charles Beaulieux parle d'un million de volumes en 1936 et Germain Calmette de 900 000 en 1948. Il est possible cependant de dégager des temps forts dans les acquisitions (1888-1914 ; 1926-1932 ; 1954-1975) et des temps faibles (1940-1945). Les années 1976-1986 peuvent être qualifiées de difficiles, dans la mesure où la baisse des budgets a conduit à opérer des choix douloureux : pour maintenir à peu près le niveau des abonnements, le volume des achats d'ouvrages a dû être sensiblement réduit et la reliure ramenée à presque rien.

En matière d'entrées, une constante doit être soulignée : les ouvrages et périodiques étrangers ont toujours représenté au moins 50 % du volume total. Néanmoins, un changement se produisit au milieu du siècle. Comme avant lui Philippe Le Bas et Jules de Chantepie, c'est Germain Calmette qui fit progresser de façon décisive la politique documentaire de l'établissement, élargissant les champs d'acquisition, prenant en compte les nouveaux intérêts des chercheurs, accompagnant les développements de la production imprimée. Il faut essentiellement porter à son crédit la multiplication par sept des abonnements de périodiques entre 1939 et 1970. De la même façon, Germain Calmette fit du service ministériel des échanges universitaires, géré par la bibliothèque de la Sorbonne depuis le début du siècle, un instrument performant. Si les échanges constituent aujourd'hui un mode d'approvisionne-

ment archaïque et tombé en désuétude dans tous les pays dont les bibliothèques sont tant soit peu développées, l'activité déployée en ce sens à cette époque contribua néanmoins à enrichir de façon significative le fonds de l'établissement. Ajoutons enfin qu'en 1982 le centre d'acquisition et de diffusion pour l'information scientifique et technique (C.A.D.I.S.T.) en histoire moderne fut implanté, avec la dotation budgétaire correspondante, à la bibliothèque de la Sorbonne, confortant le rôle de premier plan joué par cette dernière dans les disciplines historiques.

Au total, une évaluation sérieuse du fonds, effectuée en 1988, permet d'avancer que la bibliothèque de la Sorbonne comptait, en 1987, toutes sections confondues, près de 2,7 millions de volumes auxquels s'ajoutaient 170 000 volumes de thèses imprimées ou dactylographiées et plus de 17 000 titres de périodiques (morts et vivants) représentant l'équivalent de 500 000 volumes reliés. Le total général des mètres linéaires occupés s'élevait à 97 097.

Il convient enfin de souligner que, d'un régime d'accès très libéral, la bibliothèque a été pillée au-delà du tolérable. Les récolements effectués dans des cotes créées il y a un demi siècle font apparaître entre 5 et 15 % d'ouvrages disparus, ce qui est considérable.

Le personnel

Faible au début du siècle (un conservateur, huit bibliothécaires, un employé et huit garçons en 1912), l'effectif augmenta une première fois autour de 1933 quand le recteur autorisa le recrutement d'auxiliaires sur le budget propre de l'établissement. En 1946, la bibliothèque comptait 55 agents, dont 15 gardiens, en 1970 une centaine. Jusqu'en 1983, les effectifs augmentèrent pour atteindre 129 postes budgétaires sous l'effet conjugué de créations d'emplois, du rattachement en 1978 de deux nouvelles sections (Victor-Cousin et la bibliothèque du centre de géographie) et même d'affectations fictives d'agents ne bénéficiant pas à la bibliothèque. La décrue des effectifs commença à partir de 1984 : il n'y avait plus que 120 postes budgétaires en 1987, dont dix vacants et une vingtaine à temps partiel.

Le service public

Plusieurs éléments donnent à voir l'évolution du service public tout au long du XXe siècle. Tout d'abord, l'augmentation du nombre de salles mises à la disposition des lecteurs. Celles-ci étaient au départ, on l'a dit, au nombre de trois : la grande salle

Bibliothécaires et conservateurs de la bibliothèque de 1765 à 1986

1765 -1777	Paul Hamelin
1777 -1780	Pierre Duval
1780 -1793	Antoine Maltor
1795?-1804	Antoine Serieys
1804 -1837	Pierre Laromiguière
1837 -1840	Théodore Jouffroy
1840 -1844	Jean-Louis Burnouf
1844 -1860	Joseph Planche
1860 -1885	Léon Renier
1885 -1904	Jules de Chantepie du Dézert
1904 -1926	Emile Chatelain
1926 -1931	Louis Barrau-Dihigo
1931 -1939	Charles Beaulieux
1939 -1952	Jean Bonnerot
1952 -1970	Germain Calmette
1970 -1971	intérim Suzanne Flèche-Salgues
1971 -1986	André Tuilier

de lecture, la salle des professeurs (16 fauteuils) et une minuscule salle des périodiques. La pression des besoins aboutit à la création en 1932 de la salle de bibliographie — qui faisait également office de salle de consultation des ouvrages de la réserve —, à la mise en service en 1934 de la nouvelle salle des périodiques sur la "passerelle" et à la création en 1950 d'une nouvelle salle des professeurs, dite salle "A", long boyau éclairé artificiellement et reliant par derrière les deux magasins. Les travaux des années 1973-1976 et la récupération des locaux de l'ancien musée de géologie ont permis la redistribution des salles selon le schéma que l'on connaît actuellement : grande salle, salle de bibliographie, nouvelle salle de documentation et des périodiques (avec suppression concomitante de la salle "A" et de l'ancienne salle des périodiques), nouvelle salle de consultation de la réserve. A cela se sont ajoutées la salle du 18 rue de la Sorbonne, de 1962 à 1980, la salle du centre Albert-Chatelet, rue Jean-Calvin, à compter de 1964, et depuis 1978, les trois salles de lecture de la bibliothèque du centre de géographie et celle de la bibliothèque Victor-Cousin.

Pendant le même temps, les horaires d'accès se sont globalement élargis. Depuis 1950, la communication des ouvrages est assurée en continu, sans fermeture des guichets à l'heure du déjeuner. Depuis 1985, la bibliothèque est réellement ouverte tout l'été et non plus de façon confidentielle comme auparavant. En revanche, l'ouverture du dimanche ne dura que de 1962 à 1966.

S'agissant des catalogues, il fut décidé d'adjoindre au fichier par auteurs un catalogue par sujets. Celui-ci fut lancé en 1926-1927 par Louis Barrau-Dihigo et mis à la disposition du public, au centre de la grande salle de lecture, en 1932. A la fin de son mandat, André Tuilier jeta les bases de l'informatisation du catalogue. Celle-ci ne devint toutefois opérationnelle qu'après son départ. Parallèlement aux catalogues sur fiches, la bibliothèque entreprit au début du siècle de publier plusieurs catalogues imprimés portant sur des fonds particuliers : manuscrits, incunables, livres du XVIe siècle, etc. Cette politique fut relancée à la fin des années soixante-dix : un premier volume d'un nouveau catalogue du XVIe siècle est paru en 1984, le supplément au catalogue des manuscrits en 1989, et un nouveau catalogue des incunables est sous presse.

Le développement du service public s'exprime bien sûr en termes statistiques. Le nombre des ouvrages prêtés (toutes catégories confondues : prêt entre bibliothèques, prêt aux professeurs, prêt aux étudiants) en témoigne : 19 300 volumes en 1911-1912, 25 000 dans les années trente, 21 500 en 1947-1948, 43 000 en 1970-1971, 75 000 en 1985. Le nombre des entrées connaît une évolution analogue : 143 000 en 1911-1912, 312 000 en 1947-1948, plus de 400 000 à partir des années soixante, les capacités d'accueil du

bâtiment ayant fini par atteindre leurs limites. Le véritable indicateur statistique permettant d'apprécier de la façon la plus pertinente l'activité de la bibliothèque est constitué par le nombre de volumes communiqués sur place. On ne dispose malheureusement pas en ce domaine de séries à la fois homogènes et sûres. Un gros travail d'analyse et de vérification serait indispensable à la reconstitution de données sérieuses et comparables entre elles. Signalons seulement ici qu'à la fin de notre période le nombre total des ouvrages communiqués sur place s'élevait à près de 388 000.

On notera toutefois que la décennie soixante constitue à coup sûr une époque charnière au cours de laquelle les missions et la fréquentation de la bibliothèque évoluent sensiblement. La création de la faculté scientifique d'Orsay, le transfert de la faculté des sciences à Jussieu, l'ouverture de la faculté des lettres de Nanterre, la mise en service de nouvelles structures au Grand-Palais et à Censier ont eu pour effet de désengorger la bibliothèque, qui n'a bientôt plus en charge que les seules lettres et sciences humaines, et d'en faire un établissement pour étudiants avancés et chercheurs. Bien vite cependant, la croissance rapide de la population étudiante et l'absence de création de nouveaux équipements se sont traduits par une nouvelle saturation des espaces d'accueil.

*
* *

Lorsqu'un nouveau directeur est nommé en juillet 1987, celui-ci retrouve, posés en des termes parfois un peu différents, la plupart des problèmes qui avaient préoccupé ses prédécesseurs : l'élaboration d'un nouveau statut, appelé à la fois par l'évolution des missions de l'établissement et la loi de 1984 sur l'enseignement supérieur, la saturation totale des magasins, l'entretien du bâtiment, la mise à jour et la clarification de la politique documentaire, la maintenance des collections, la modernisation et le développement du service public.

II. LES COLLECTIONS

1. Manuscrits, livres anciens et documents iconographiques

Si l'actuelle bibliothèque de la Sorbonne n'ouvrit ses portes au public qu'en 1770 sous le nom de bibliothèque de l'Université de Paris, son fonds d'origine provient de bibliothèques plus anciennes et le plus vieux document qu'elle conserve, mis à part un fragment d'évangéliaire du Xe siècle trouvé dans une reliure *(ms. 1558, ff. 7-10)* remonte au XIe siècle : c'est un exemplaire de la traduction latine par Rufin d'Aquilée de l'''Histoire ecclésiastique'' d'Eusèbe de Césarée ayant appartenu au collège Louis-le-Grand *(ms. 186)*.

Jusqu'au début du XIXe siècle, l'histoire du fonds ancien de la bibliothèque de la Sorbonne se confond naturellement avec celle de la bibliothèque, retracée dans le chapitre précédent. Rappelons en brièvement les étapes : un noyau primitif d'environ 18 000 volumes imprimés, 526 manuscrits et 41 portefeuilles d'estampes, régulièrement accru jusqu'en 1791, confisqué à l'université en 1794 puis rendu à l'institution qui la remplaça, bénéficiaire de 1798 à 1802 de plusieurs milliers de volumes, dont 400 manuscrits, enlevés par la Révolution aux émigrés et aux établissements religieux.

Le XIXe siècle fut une époque de relatif pillage de ce fonds. Aux ouvrages qui lui furent pris en 1802 pour former la bibliothèque du Premier consul, s'ajouta l'aliénation, sur ordre de l'administration de l'Instruction publique, de 1 700 volumes en 1804 et 1805 au profit de la bibliothèque du Prytanée de Saint-Cyr, et de 861 volumes en 1818 au profit de la bibliothèque de l'Ecole normale. L'Etat instaura ensuite, à partir de l'arrêté du 15 novembre 1860, une politique d'échanges entre la Bibliothèque impériale puis nationale et les grandes bibliothèques parisiennes qui profita surtout à la première. Si la bibliothèque de l'université put compléter par échange avec la bibliothèque Mazarine, d'une part en 1900 sa collection de mazarinades, d'autre part en 1897 les mémoires manuscrits de Duplessis-Mornay, que les choix faits dans les dépôts littéraires de la Révolution avaient malencontreu-

Premiers statuts de l'Université de Paris, août 1215. (Cliché Jean-Loup Charmet).

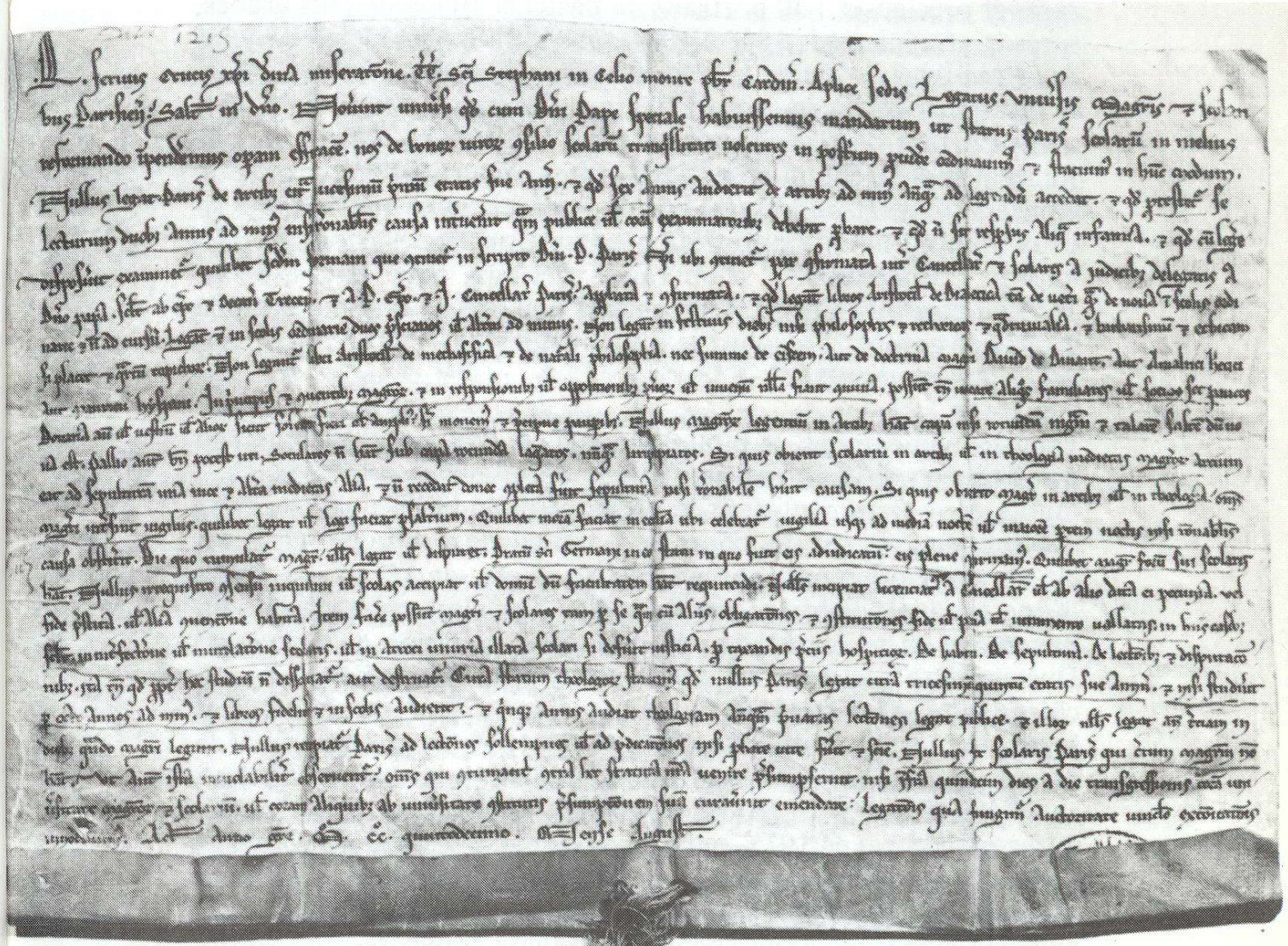

sement séparés, si elle reçut en 1905 de la Bibliothèque nationale 873 volumes, dont 7 manuscrits, provenant du fonds ancien désaffecté de la bibliothèque de Montluçon, elle perdit au profit de la Bibliothèque impériale puis nationale un certain nombre de pièces rares et précieuses : 50 portraits au pastel et 10 manuscrits arabes, turcs et arméniens de 1860 à 1864, une édition provinciale de 1565 des *Pseaumes de David mis en rime française par Clément Marot et Théodore de Bèze...* en 1880, une édition du *Théâtre* de Corneille portant dédicace autographe de l'auteur en 1884, etc. Elle fut également dépouillée en 1872, au profit des bibliothèques du Conservatoire et de l'Opéra, de 513 partitions et ouvrages musicaux manuscrits ou imprimés. A cela s'ajoutèrent encore les aliénations "alimentaires" d'ouvrages précieux, ainsi la cession en 1875 au baron James de Rothschild d'une reliure ayant appartenu à Grolier contre 281 volumes d'une valeur de 1 800 F jugés plus utiles aux étudiants.

Dans le même temps, la bibliothèque de la Sorbonne ne renonçait pas à acheter des livres anciens. Une politique d'acquisitions systématiques, notamment dans le domaine de la littérature française et étrangère, permit, au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle et de la première moitié du XXe siècle, de réunir un fonds d'une grande cohérence intellectuelle. On s'attachait cependant davantage au texte qu'à la reliure ou à la condition de l'ouvrage. Durant cette période, des dons importants contribuèrent à enrichir le fonds de manuscrits et livres anciens. Citons parmi d'autres le legs de Joseph-Victor Le Clerc (1789-1865, ancien doyen de la faculté des lettres) en 1865-1866, qui comprenait 20 incunables ; celui des héritiers d'Alexandre-Abel Hovelacque (1843-1896, anthropologiste) en 1935, riche en ouvrages de géographie et récits de voyages ; celui d'Alexandre Beljame (1843-1906, professeur d'anglais au lycée Louis-le-Grand) en 1906, riche en littérature anglaise et en traductions anglaises d'œuvres françaises ; ou encore celui de la Société philomathique, créée en 1788, qui céda ses archives en 1900. A l'heure actuelle, les achats de manuscrits et de livres anciens sont devenus exceptionnels et ne concernent que des documents relatifs à l'histoire de l'Université de Paris. Ont ainsi été achetés en 1986 des plans et projets d'aménagement de l'ancien collège de Sorbonne *(ms. 2140)*, établis au début du XIXe siècle par l'architecte Antoine-Laurent-Thomas Vaudoyer et complétant le manuscrit 1908. De même, en 1987, fut acquis un livre de prix aux armes de l'université ayant, d'après les mentions qui y figurent, récompensé en 1754 la version grecque d'un élève de rhétorique du collège de Plessis-Sorbonne *(Rr 131 in-fol.)*. La bibliothèque continue toutefois de recevoir des dons. Signalons, pour les imprimés, celui des héritiers de Félix Sartiaux (1876-1945, archéologue et écrivain), qui introduisit au sein d'un fonds à l'ori-

gine très théologique une centaine d'éditions des philosophes athées du XVIIIe siècle, et, pour les manuscrits, ceux des papiers de Léon Chestov ou des archives de la revue *Le Moyen Age* en 1988.

Le fonds ancien de la bibliothèque de la Sorbonne compte aujourd'hui environ 120 000 volumes imprimés, 4 800 estampes, un grand nombre de cartes des XVIIe et XVIIIe siècles (malheureusement non inventoriées) et 2 144 manuscrits auxquels s'ajoutent 106 registres et 27 cartons d'archives de l'université d'Ancien Régime, versés en 1864 par le ministère de l'Instruction publique et contenant notamment les statuts de l'université apportés en 1215 par le légat du pape Robert de Courçon.

Les manuscrits médiévaux, qui proviennent presque tous du collège Louis-le-Grand et des petits collèges qui y furent transférés en 1764, ne constituent plus que 12 % du fonds. On y trouve les grands textes classiques de l'enseignement universitaire du Moyen Age : l'Ecriture sainte et ses commentaires, Aristote et ses exégètes, le "Speculum (naturale, doctrinale et historiale)" de Vincent de Beauvais ou des ouvrages de droit canon, tel cet exemplaire du fameux "Décret de Gratien", etc. Du collège de Maître Gervais Chrétien, premier médecin de Charles V, nous proviennent également des textes de médecine antique ou arabe dont le très beau "El Hawi sive Continens Rhazis, libri XXV", copié en 1379 pour Guibert de Celsoi, médecin de Charles V. Parmi les quelques manuscrits médiévaux apportés par les confiscations révolutionnaires, mentionnons un exemplaire de la "Chronique" d'Enguerrand de Monstrelet, autrefois propriété de la famille d'Harcourt. Les manuscrits de l'époque moderne représentent 51 % du fonds et datent, pour la plupart d'entre eux, des XVIIe et XVIIIe siècles. Le noyau en est constitué par les manuscrits de Petit de Montempuis : outre ses cours et divers ouvrages de théologie et d'histoire ecclésiastique, il faut signaler les nombreux recueils factices de textes relatifs à l'histoire de l'Université de Paris et au jansénisme. La Révolution renforça cette dominante théologique par l'apport de nombreux manuscrits pris aux établissements religieux tout en y introduisant quelque variété tirée des bibliothèques d'émigrés : un grand nombre d'ouvrages sur l'art militaire, mais aussi les plans originaux du palais et des jardins royaux de Dijon dont plusieurs de la main de Mansart ou Le Nôtre, confisqués aux Condé, ou des copies de textes athées (Le *Traité des trois imposteurs* de Vroes, la *Lettre de Thrasibule à Leucipe* de Fréret ou l'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne* de Lévesque de Burigny) confisquées à Caylus. Quant aux manuscrits des XIXe et XXe siècles (37 % du fonds), ils intéressent essentiellement l'histoire de l'enseignement et de l'Université de Paris, même si les archives de la Société philomathique, celles de la revue *Le Moyen*

Miniature ornant le manuscrit 126, traité de médecine arabe copié en 1379 pour Guibert de Celsoi, médecin de Charles V. (Cliché Jean-Loup Charmet).

Monachi iuxta Gracos primum.
Ideo quamdiu meu et Monachi

Age ou les papiers de Léon Chestov, déjà évoqués, y constituent des ensembles non négligeables : citons dans ce domaine les cours ou papiers des philosophes Théodore Jouffroy (1796-1842) et Victor Cousin (1792-1867), du chimiste Louis-Jacques Thénard (1777-1857), du mathématicien Gaston Darboux (1842-1917), ou de l'historien et ministre de l'Instruction publique Alfred Rambaud (1842-1905), les notes prises par Louis Halphen au cours de philosophie de Lucien Lévy-Bruhl (1857-1939), et surtout la vaste correspondance d'Eugène Manuel (1823-1901), inspecteur général de l'Instruction publique, donnée à la bibliothèque en 1912.

Moins connu, car pour sa plus grande partie encore mêlé au fonds général, le fonds d'imprimés antérieur à 1800 est en cours de recatalogage et de mise à l'écart progressive. Sur les 120 000 volumes auxquels on l'évalue, on compte 342 incunables et environ 8 000 ouvrages du XVIe siècle. L'essentiel en est donc constitué de livres des XVIIe et XVIIIe siècles. Son noyau d'origine devait à sa double provenance une forte coloration janséniste et gallicane ainsi qu'une large prépondérance de la théologie et, dans une moindre mesure, de l'histoire et de la littérature gréco-latine. Les dons et la politique d'acquisitions menée par la suite modifièrent toutefois cette physionomie par un gros apport d'ouvrages de sciences et de mathématiques et surtout de littérature française et étrangère, domaines dans lesquels la bibliothèque de la Sorbonne peut s'enorgueillir d'un certain nombre d'éditions publiées hors de France absentes de la Bibliothèque nationale. C'est encore aux dons, mais surtout aux saisies révolutionnaires, que la bibliothèque doit ses plus belles reliures. Les parchemins verts ou les veaux marbrés aux armes des Condé, les maroquins citron, bleus, olive ou rouges aux armes de Louis XIV, Louis XV, Madame Elisabeth, Vergennes, Turenne ou à celles des Montmorency et des Rohan Soubise ne doivent cependant pas faire oublier quelques belles reliures estampées à froid de l'ancien fonds ou nombre d'anciens livres de prix, légués à leur ancien collège par ceux qui les avaient reçus, aux reliures à semis de fleurs de lys frappées des armes de leur donateur : université, collèges ou illustres personnages tels Marie de Médicis et Mazarin.

Evoquons enfin le fonds iconographique. S'il n'a jusqu'à aujourd'hui fait l'objet que d'un catalogue imprimé très partiel, un certain nombre d'inventaires internes permettent de le communiquer au public. Ses quelque 4 800 estampes datent pour la plupart du XVIIe siècle, bien que les XVIe, XVIIIe et XIXe siècles soient également représentés dans une collection essentiellement composée de portraits et de scènes de l'histoire de France. Signalons les recueils regroupant l'œuvre gravé de Robert Nanteuil *(Rba 3 gr. fol.)*, celui d'Abraham Bosse *(Rba 34 gr. fol.)*, des

pièces relatives au jansénisme de 1730 à 1740 *(Rba 50 gr. fol.)* ou des vues de l'ancien collège de Sorbonne *(Est. Vol. 34)*. Ce dernier recueil complète d'ailleurs un ensemble plus contemporain mais non moins digne d'intérêt : 364 plaques photographiques et un millier de cartes postales et clichés divers apportent un témoignage exceptionnel sur la reconstruction de la nouvelle Sorbonne à la fin du XIXe siècle ainsi que sur ses bâtiments, ses installations, ses professeurs et ses étudiants au cours de la première moitié du XXe siècle.

2. Le fonds général : les ouvrages

Du fait de son implantation au cœur du Quartier latin, quartier des universités et des écoles, et de son statut de bibliothèque de l'Université de France au début du XIXe siècle, la bibliothèque de la Sorbonne a, dès l'origine, développé d'importantes collections qui la rangent parmi les grandes bibliothèques. Son fonds actuel est évalué à environ 2 700 000 volumes. Composé en majorité de textes, de documents et d'ouvrages de référence, et caractérisé par un pourcentage élevé de publications étrangères en langues de grande et de moindre diffusion, il s'adresse en priorité à un public d'universitaires et de chercheurs. Il couvre toutes les disciplines des lettres et sciences humaines, tout en privilégiant certains domaines : la littérature, la linguistique, l'histoire, la philosophie, les sciences humaines et sociales.

Héritières d'une longue tradition humaniste, les études sur l'Antiquité classique y tiennent une place de premier plan. Elles regroupent sur les rayons toutes les grandes collections de textes et d'études critiques, et une large fraction de la production internationale (signalons au passage les 197 rouleaux de microfilms d'écrits et commentaires sur Virgile, les "Virgiliana"). L'importance de ces collections a justifié l'installation dans les locaux de la bibliothèque d'un bureau de l'*Année philologique*.

Tout aussi importants sont les fonds de littérature, que ce soit celui de littérature française (notamment très complet pour le Moyen Age, les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles) ou ceux de littératures étrangères. Les littératures anglo-américaine et allemande, l'une à cause du nombre de ses enseignements, l'autre grâce au prestige dont a bénéficié longtemps l'érudition d'outre-Rhin, constituent des fonds très étoffés qui offrent aux chercheurs des instruments de haut niveau comme les séries de l'*Early English Text Society,* de la *Chaucer Society* ou de la *Deutsche Bibliothek des literarischen Vereins*. Les littératures italienne, espagnole,

Reliure aux armes de Philippe d'Orléans provenant des saisies révolutionnaires. (Cliché Jean-Loup Charmet).

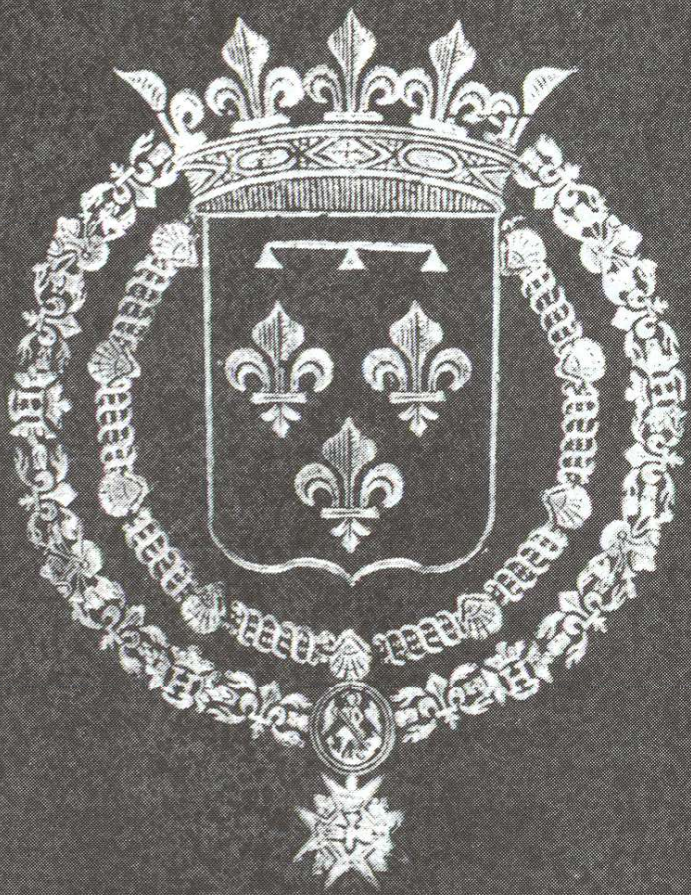

portugaise et latino-américaine sont également bien représentées. La première doit à ses affinités avec les humanités de joindre aux études contemporaines des textes rares et de nombreuses éditions anciennes ; les suivantes, au départ peut-être moins dotées, ont été récemment remises à jour. Les spécialistes de ces littératures peuvent également utiliser les ressources de deux collections léguées à la bibliothèque : le fonds *Albert-Mézières,* consacré à la littérature en général ; le fonds *Beljame,* formé de livres sur Shakespeare en France.

La bibliothèque ne se limite d'ailleurs pas à ces grandes langues de culture. Grâce à une politique d'achats et d'échanges bien conduite, elle abrite aussi de nombreuses séries littéraires d'autres pays, notamment nordiques, romanes et francophones.

Comme les fonds littéraires, ceux de linguistique comptent parmi les meilleurs. Ils ont suivi le remarquable développement de cette discipline et ses nouvelles orientations, tant en France qu'à l'étranger. Aux collections anciennes de dialectologie, de lexicologie ou de linguistique historique se sont ajoutées d'autres plus récentes consacrées à la phonologie et à la sociolinguistique, ou à la linguistique quantitative et transformationnelle. Le nombre et la variété de leurs titres (citons : *Janua linguarum, Indogermanische Bibliothek, University of California Publications, Uralaltaische Bibliothek*) témoignent de la valeur du fonds dans le domaine des recherches théoriques, ainsi que de la diversité des aires linguistiques auxquelles il s'applique.

L'histoire constitue un autre secteur fort de la bibliothèque. Tous les domaines de la recherche, généraux et spécialisés, y sont représentés sous leur forme traditionnelle et moderne (histoire des institutions ou de la sociabilité).

Ses fonds réunissent pour chaque grand pays les collections de sources : politiques, économiques, notariales, diplomatiques et religieuses — références obligées de toute véritable recherche — ainsi que les travaux émanant des établissements savants à l'étranger (académies, universités, instituts, fondations spécialisées). Sur les rayons les *Rerum italicarum scriptores* succèdent aux *Acts of the Privy Council of England* et les *Monumenta historica Societatis Jesu* aux *Quellen und Studien zur Geschichte des Deutschen Ordens.* L'histoire de France y tient naturellement une place de choix et, deux siècles après la Révolution française, il est naturel de rappeler la richesse particulière du fonds correspondant à cette période.

La même ampleur et la même solidité se retrouvent en archéologie, discipline complémentaire de l'histoire. Elle rassemble les

publications de tous les grands chantiers de fouilles du Bassin méditerranéen, du Moyen-Orient jusqu'à la vallée de l'Indus et de l'Afrique du Nord, auxquelles s'ajoutent celles des grands instituts français à l'étranger dans des domaines plus marginaux pour la bibliothèque, comme l'Extrême-Orient et l'Amérique précolombienne.

La sociologie, la psychologie, la psychanalyse dont les fonds avaient connu un bel accroissement après la guerre en s'étendant aux nouveaux champs de ces disciplines et en s'ouvrant aux écoles étrangères, notamment à la production américaine, ont été freinées dans un second temps par l'insuffisance des budgets. Leurs fonds restent cependant d'une bonne tenue comme l'indiquent les sollicitations du prêt entre bibliothèques.

Quant aux sciences religieuses, elles furent bien représentées dès l'origine puisque le noyau initial de la bibliothèque était formé de la réunion d'une partie des collections du collège des Jésuites et de la bibliothèque du recteur janséniste Petit de Montempuis (ensemble de premier ordre pour l'histoire de la spiritualité des XVIIe et XVIIIe siècles). Elles ont constitué un des fonds les plus riches de l'établissement jusqu'à la fin du XIXe siècle, et même si depuis la disparition de l'enseignement de la théologie à l'université il n'en est plus de même, elles ont conservé un niveau élevé notamment pour les études bibliques, la théologie historique et la littérature chrétienne des premiers siècles : c'est ce qu'atteste la présence de collections telles que la *Vetus latina* ou les *Wissenschaftliche Untersuchungen zum Neuen Testament* que la bibliothèque est seule ou presque seule à posséder en France.

Si les fonds de pédagogie, d'ethnographie et d'histoire de l'art, pris en charge de façon systématique par d'autres grandes bibliothèques parisiennes, demeurent plus limités, en revanche celui de philosophie, enseignement majeur actuellement comme dans le passé, reste avec ses nombreux mètres de rayonnages et ses divers corpus d'auteurs antiques, médiévaux et modernes, une composante fondamentale de la collection où il fait l'objet d'une consultation intensive.

Ce survol ne permet pas de mentionner l'ensemble des richesses accumulées au cours des années mais il faut signaler l'existence d'un fonds rétrospectif concernant l'histoire des sciences, vestige des collections scientifiques transférées en 1971 à la nouvelle bibliothèque de Jussieu, que connaissent et explorent régulièrement les chercheurs.

Enfin, la bibliothèque de la Sorbonne, soit du fait des circonstances, soit à cause de son prestige, a suscité un certain nombre de

dons et legs importants. Les uns ont été constitués en fonds spéciaux comme le fonds *Eugène-Manuel* sur la littérature française, le fonds *Bémont* sur l'histoire médiévale, ou le fonds *Regnier* sur l'épigraphie grecque. Les autres ont été le plus souvent incorporés aux collections.

3. Le fonds général : les périodiques

Si le pouvoir d'achat de la bibliothèque a connu des hauts et des bas, obligeant parfois à faire des choix difficiles, les collections de périodiques ont été moins touchées que d'autres, afin de garantir — autant qu'il était possible — la continuité des titres. Cette priorité permanente, alliée très tôt à la prise de conscience par les bibliothécaires de la Sorbonne du rôle majeur des périodiques dans la recherche de haut niveau, est à l'origine dans le fonds général d'une collection d'environ 13 000 titres dont 4 500 vivants, sans parler bien entendu des 2 000 titres relatifs aux sciences exactes, qui ont été transférés à Jussieu au début des années 1970, quand l'ancienne faculté des sciences a quitté la Sorbonne. Le fonds occupe actuellement dans les magasins de la bibliothèque 13 kilomètres linéaires de rayonnages.

C'est à la charnière des XIXe et XXe siècles puis après la Seconde Guerre mondiale que l'augmentation des dotations budgétaires conjuguée à une attention particulière portée aux échanges a permis une croissance sensible du nombre des titres.

Il s'agit d'un ensemble particulièrement ouvert à l'étranger, puisque moins de 20 % des titres vivants sont français. La collection recouvre bien entendu les champs intellectuels évoqués ci-dessus pour les ouvrages. Trois ensembles se détachent par le nombre des titres concernés :

— l'Antiquité dans toutes ses dimensions (histoire, archéologie, épigraphie, philologie, littérature grecque et latine, etc.). Il faut préciser que 95 % des périodiques recensés dans l'*Année Philologique* entrent dans les collections ;

— l'histoire, avec un souci d'exhaustivité pour les publications de niveau scientifique couvrant les périodes du C.A.D.I.S.T. ;

— la littérature française et étrangère.

Apparaissent ensuite des ensembles moins importants quantitativement, soit parce que "l'offre" est plus limitée, soit parce que le champ concerné ou les moyens budgétaires appellent une plus grande sélection. C'est le cas des sciences humaines (psychologie, psychanalyse, etc.) et sociales, de la philosophie (pour laquelle une certaine exhaustivité est recherchée) ou de la linguistique.

Le domaine de l'art ou de l'histoire de l'art est délibérément assez peu suivi, dans le souci de répartition des tâches entre la Bibliothèque d'art et d'archéologie, d'une part, et la bibliothèque de la Sorbonne, d'autre part.

Ajoutons enfin que le fonds de périodiques de la bibliothèque du centre de géographie (4 000 titres dont plus de 500 vivants) complète remarquablement celui de la Sorbonne.

4. Le fonds slave

Le service slave de la bibliothèque de la Sorbonne gère l'un des plus importants fonds français en langues cyrilliques, avec ceux de la Bibliothèque nationale, de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (B.D.I.C.), de la bibliothèque de l'Institut d'études slaves et de la bibliothèque de l'Ecole des langues orientales.

A la fin des années quarante de ce siècle, la bibliothèque de la Sorbonne possédait quelques périodiques et environ un millier d'ouvrages cyrilliques, principalement russes. La plupart d'entre eux, concernant l'histoire des pays slaves ou les littératures slaves, sont rassemblés sous les cotes *HM sl, LE sl* et *LPe sl*, mais grâce aux échanges instaurés à la fin du XIXe siècle entre l'académie de théologie de Moscou et la faculté de théologie de la Sorbonne, on trouve un certain nombre d'ouvrages russes dans la cote *Th pe* ; les autres titres (10 % du fonds environ) sont disséminés dans l'ensemble des cotes du fonds général.

En 1950, sont créées les cotes *Slave* (pour les monographies et les suites) et *Z Slave* (pour les collections) qui regroupent depuis lors les nouvelles acquisitions en langues cyrilliques. Dix ans plus tard, naît le service slave auquel est confié la responsabilité des acquisitions en langues cyrilliques et de leur traitement catalographique. En janvier 1989, tous formats confondus, la cote *Slave* comptait 21 791 titres et la cote *Z Slave* 699 titres de collections. Le nombre total de volumes dépasse aujourd'hui 60 000. Les titres de périodiques en langues cyrilliques conservés à la bibliothèque de la Sorbonne étaient au nombre de 212.

Les échanges internationaux sont la principale source d'accroissement de ce fonds qui reçoit annuellement environ 1500 ouvrages et la plupart de ses collections et périodiques d'une quinzaine de partenaires soviétiques, bulgares et serbes. Des achats complémentaires sont effectués auprès des maisons d'édition et des librairies

slavisantes, en France, en Israël et en Amérique du nord. Dans tous les cas, les acquisitions du service ne portent pas seulement sur les publications courantes, mais aussi sur les classiques littéraires et les ouvrages d'érudition du XIXe siècle et du début du XXe siècle.

Bien qu'il touche à toutes les sciences humaines, le fonds slave de la bibliothèque de la Sorbonne est centré sur quatre disciplines principales : histoire, archéologie, linguistique et philologie, littérature et folklore. Le russe est la langue dominante, mais l'ukrainien, le bulgare et le serbo-croate sont également bien représentés. On peut aussi se faire une idée de la prose et de la poésie de l'ensemble des peuples d'Union soviétique à travers des traductions russes. Les *slavica,* comprenant des collections comme les *Forschungen zur osteuropaïschen Geschichte* ou les *Russian Reprint Series* et des revues comme la *Slavic and East-European Review* ou les *Canadian-American Slavic Studies,* apportent un complément indispensable.

En adoptant le principe de la translittération intégrale de ses notices catalographiques [suivant la norme ISO 9-1966 (F)], le service slave a permis leur intégration dans la base SIBIL qui est ainsi devenue la première en France à recenser un fonds significatif d'ouvrages en langues cyrilliques.

5. Les collections bibliographiques

La bibliothèque de la Sorbonne ayant toujours attaché une importance particulière aux ouvrages de référence, il était naturel qu'une salle de bibliographie y fût aménagée en 1932, soit à peu près au moment où Julien Cain envisageait de créer la salle des catalogues de la Bibliothèque nationale. La responsabilité de la salle de la Sorbonne fut longtemps confiée à Louise-Noëlle Malclès, maîtresse incontestée des études bibliographiques en France au milieu du siècle.

Celle-ci veilla à rassembler une collection de grande valeur et jeta les bases de l'organisation actuelle. En accès direct, la salle met ainsi à la disposition des lecteurs, outre les grands répertoires traditionnels et les principaux catalogues des grandes bibliothèques, les bibliographies nationales les plus importantes, les bibliographies courantes spécialisées, les grands dictionnaires ou encyclopédies. Par ailleurs, les usagers peuvent consulter en accès indirect les dizaines de milliers de volumes des cotes suivantes :

— BG (Bibliographie générale), qui rassemble un fonds unique d'ouvrages consacrés à la bibliographie dans toutes ses dimensions, à l'histoire du livre et des bibliothèques ;
— BSA (Bibliographie spécialisée : amateurs), qui abrite notamment les catalogues imprimés de collections privées remarquables à un titre ou à un autre (intérêt intellectuel du fonds, notoriété du possesseur, etc.) ;
— BSB (Bibliographie spécialisée : bibliothèques), comprenant les catalogues de bibliothèques institutionnelles ;
— BSR (Bibliographie spécialisée : répertoires), constituant une vaste collection de répertoires bibliographiques sur les sujets les plus divers, en correspondance avec la vocation du fonds de l'établissement.

Si une réforme de l'organisation de la salle de bibliographie est engagée, afin d'en faire un instrument au classement plus clair et par conséquent plus immédiatement utilisable par les chercheurs et les étudiants, il reste que l'importance, la qualité et la densité de la collection en font un ensemble dont il existe peu d'équivalents.

6. Les thèses

La bibliothèque de la Sorbonne est l'établissement français qui rassemble la plus importante collection de thèses de lettres et de sciences humaines. On compte en effet 170 000 volumes imprimés ou dactylographiés, auxquels s'ajoutent environ 15 000 thèses microfichées. Les raisons n'en sont pas fortuites. Bibliothèque de l'Université de France à partir de la création de l'Université impériale, puis bibliothèque de l'Université de Paris lors de la réorganisation de l'enseignement supérieur à la fin du XIXe siècle, gestionnaire enfin du service des échanges universitaires depuis 1882, la bibliothèque de la Sorbonne a été longtemps au centre d'un dispositif qui lui a confié des responsabilités particulières dans la collecte, la conservation, le signalement et la diffusion de ce type de document.

On sait que l'histoire des thèses en France est complexe et que la réglementation a été en ce domaine en constante évolution. Rappelons les principales étapes :

- Avec l'Université impériale fut créé, en 1808, le doctorat d'Etat ès lettres. Destiné à couronner des recherches originales de haut niveau, il avait vocation à donner à son titulaire un poste dans l'enseignement supérieur.
- Le système s'enrichit du doctorat d'université à partir de 1898. Avec la décentralisation des universités, chacune d'entre elles est

habilitée à délivrer son propre doctorat. Accessible aux étudiants français et étrangers, il ne conférait aucun titre à enseigner dans le supérieur.

- En 1958 fut créé le doctorat de troisième cycle, conçu pour sanctionner des recherches moins longues et moins exigeantes que celles consacrées par le doctorat ès lettres.

Ces trois sortes de thèses ont coexisté en France jusqu'à l'arrêté du 5 juillet 1984 instaurant un doctorat unique (mais qui a d'ores et déjà connu des aménagements successifs). Toutes ces catégories de thèses se retrouvent à la bibliothèque de la Sorbonne qui eut longtemps pour mission de conserver l'ensemble des thèses de lettres (et de sciences jusqu'en 1971) soutenues en France puis dans la seule académie de Paris. Cette responsabilité allait devenir d'autant plus importante que l'obligation initiale d'imprimer les thèses avant la soutenance était petit à petit levée. Parallèlement le service des thèses de la bibliothèque de la Sorbonne a joué jusqu'en 1985 un rôle majeur dans la rédaction, sous l'égide de la Bibliothèque nationale, du *Catalogue des thèses soutenues dans les universités françaises,* créé en 1884.

L'arrêté de 1984 déjà cité puis celui du 25 septembre 1985 relatif au dépôt et au signalement des thèses ont profondément bouleversé les choses. Ce sont désormais les bibliothèques des universités de soutenance qui ont une responsabilité directe dans la conservation des thèses de l'université, ainsi que dans la transmission des informations demandées par le nouveau fichier central des thèses (qui publie l'*Inventaire national des thèses* et alimente la base *Téléthèses*) et dans les liaisons avec l'atelier national de reproduction des thèses (essentiellement sur microfiches) de Lille III.

Cependant, en dérogation au droit commun et en sa qualité de bibliothèque interuniversitaire, la bibliothèque de la Sorbonne est attributaire, en sus de celui déposé à la bibliothèque de l'université de soutenance, d'un exemplaire dactylographié des thèses de lettres et sciences humaines des universités de Paris *intra muros* (Paris I, III, IV, V, VII). Par ailleurs, comme toutes les bibliothèques universitaires, elle reçoit une collection complète sur microfiches des thèses de lettres et sciences humaines soutenues en France.

Actuellement, le rythme annuel d'accroissement est d'environ 1 000 thèses dactylographiées et 1 700 thèses microfichées (qui doublent en partie les exemplaires dactylographiés).

Rappelons enfin que, par l'intermédiaire du service des échanges universitaires dont elle a la charge, la bibliothèque de la Sorbonne

engrange chaque année un millier de thèses étrangères dans les champs disciplinaires qui sont les siens. La moitié de ces thèses proviennent des universités allemandes, l'autre moitié de Suisse, de Belgique, de Hollande ou de pays scandinaves.

7. La bibliothèque Victor-Cousin

Située au-dessus de la grande salle de lecture de la bibliothèque de la Sorbonne et accessible par elle, la bibliothèque Victor-Cousin trouve son origine dans le legs consenti en 1863 par le philosophe à l'Université de Paris, legs qui devint effectif à sa mort en 1867.

Le fonds initial exprimait bien deux des principales préoccupations du donateur. Philosophe, il possédait une collection remarquable d'ouvrages de philosophie qui constitue aujourd'hui un instrument de travail précieux pour tous ceux qui s'intéressent à l'activité de cette discipline en France et en Europe au XIXe siècle. Bibliophile, il avait acquis en nombre des ouvrages anciens de grande valeur, notamment des XVIIe et XVIIIe siècles. A la mort de Victor Cousin, sa bibliothèque comptait entre 15 000 et 16 000 volumes, auxquels s'ajoutaient de nombreux manuscrits (qui ont été classés depuis en 258 volumes, dont 54 de correspondance reçue par Victor Cousin lui-même), ainsi que 15 portefeuilles d'estampes et de portraits, datant pour la plupart du XVIIe siècle.

Conformément au désir de Victor Cousin, le fonds s'est enrichi, dans le respect de sa vocation d'origine. Le nombre d'ouvrages a plus que doublé et la collection de manuscrits compte 410 numéros. Parmi ceux-ci, on trouve la correspondance de la marquise Arconati-Visconti, les papiers de Xavier Léon, le fondateur de la *Revue de métaphysique et de morale,* et de nombreux manuscrits d'Henri Bergson.

Il faut noter à part le don exceptionnel consenti en 1932 par le duc de Richelieu à l'Université de Paris (217 volumes et 155 manuscrits) qui a été déposé en 1934 à la bibliothèque Victor-Cousin. Ce fonds ne peut être consulté que sur autorisation spéciale du directeur de la bibliothèque de la Sorbonne.

On rappellera enfin que les ouvrages légués par Victor Cousin, comme ceux du fonds Richelieu, ne peuvent être empruntés.

BIBLIOTHÈQUE DE LA SORBONNE

Exemplaire du ***Génie du christianisme*** *de Chateaubriand portant corrections manuscrites de l'auteur, conservé à la bibliothèque Victor-Cousin.*
(Cliché Jean-Loup Charmet).

CHAPITRE V.

Chant des Oiseaux ; qu'il est fait pour l'Homme. Loi relative aux cris des Animaux.

LA nature a ses temps de solennité, pour lesquels elle convoque des musiciens de toutes les régions du globe. On voit accourir de savans artistes avec des sonates merveilleuses, de vagabonds troubadours qui ne savent chanter que des petites ballades à refrain, des pélerins qui répètent mille et mille fois les couplets de leurs longs cantiques. Le loriot siffle, le merle gémit, l'hirondelle gazouille. Le premier, perché sur la plus haute branche d'un orneau, défie notre merle solitaire, qui ne le cède en rien à cet étranger; le second, caché dans le feuillage d'un chêne, répète des roucoulemens semblables aux sons

ondulaux d'un cor dans les bois ; le troisième fait entendre son ramage ainsi qu'au temps de la vendange. Cependant le rouge-gorge répète sa petite chanson sur la porte de la grange, où il a placé son gros nid de mousse ; mais le rossignol dédaigne de perdre sa voix au milieu de cette symphonie : il attend que la nuit ramène le silence, et se charge de cette partie de la fête, qui se doit célébrer dans les ombres.

Il est une heure où les premiers silences de la nuit et les derniers murmures du jour luttent sur les côteaux, au bord des fleuves, dans les bois, et dans les vallées. Les lointains sont encore un peu colorés, mais déjà l'ombre repose sur la terre. Environnés, la nature avec les siennes colonnades de ses forêts, son dôme celui des cieux, ses tapis de verdure, ses concerts, ses mystères, dont le sanctuaire est voilé d'une

que les forêts se taisent peu à peu, que pas une feuille, pas une mousse ne soupire, que le lance est dans le ciel, que l'oreille de l'homme est attentive,

8. Les collections de la bibliothèque du centre de géographie

En 1929, Emmanuel de Martonne présentait ainsi la bibliothèque de ce qui s'appelait alors l'Institut de géographie :

« L'Institut de géographie a été fondé en 1927 par la marquise Arconati-Visconti pour abriter les collections, l'enseignement et la recherche en géographie des diverses facultés de l'Université de Paris. Il possède deux bibliothèques : l'une, pour étudiants, contient 437 volumes, 39 atlas, une grande salle de lecture ; l'autre, réservée aux professeurs et étudiants avancés, offre à la consultation 6 000 volumes et 3 722 brochures (chiffres 1928). Les fonds s'accroissent grâce aux achats mais surtout aux dons. La librairie A. Colin verse à la bibliothèque ce qu'elle reçoit, grâce à la diffusion des *Annales de géographie.*

La cartothèque possède des séries de cartes à grandes échelles françaises et étrangères. L'Institut géographique national, le *Geological Survey* des USA, les éditeurs des pays de l'Europe de l'est ont fourni d'importantes collections en échanges ou en dons. »

Initialement bibliothèque d'institut, elle devient bibliothèque de statut universitaire en 1968, avant d'être rattachée à la bibliothèque de la Sorbonne en 1978.

Elle se compose aujourd'hui de deux collections à la fois distinctes et étroitement complémentaires. D'une part, un fonds de 62 000 monographies (dont 3 600 thèses et mémoires), de 4 000 titres de périodiques (dont plus de 500 vivants) et de 1 000 microfiches. D'autre part, une cartothèque comprenant 20 300 titres de cartes françaises et étrangères, ainsi que 1 300 atlas. A cela s'ajoutent un petit fonds de documents antérieurs à 1 900, quelques manuscrits et le fonds Augustin-Bernard relatif au Maghreb et au Proche Orient.

III. LES MOYENS

1. Le budget

Mises à part les sommes consacrées à la rémunération du personnel, prises en charge directement sur le budget de l'Etat et qui peuvent être évaluées à environ 18 millions de francs par an, il convient de distinguer entre les dépenses dites d'infrastructure, imputées sur le budget de l'université du siège (Paris I), et les autres dépenses, imputées sur le budget spécifique de la bibliothèque.

Les dépenses d'infrastructure (concernant notamment les fluides et le ménage) réglées par l'université sont en principe compensées par une subvention du ministère de l'Education nationale, calculée au prorata de la superficie de la bibliothèque (71,50 F par mètre carré en 1988, soit 886 000 F pour 12 392 mètres carrés). Cette dotation ne couvre toutefois qu'une partie des dépenses, obligeant l'université du siège à prendre à sa charge un important déficit (570 000 F en 1988).

Le budget propre à la bibliothèque, préparé par le directeur de l'établissement qui en est aussi l'ordonnateur, est voté par le conseil de la bibliothèque — composé principalement de représentants des universités co-contractantes et du personnel — puis par le conseil d'administration de l'université du siège. Depuis les revalorisations intervenues en 1988, il s'élève à environ 9 millions de francs par an. Il est alimenté par quatre types de recettes :

— les dotations du ministère de tutelle, qui représentent l'essentiel : entre 75 et 80 % ;
— les droits de bibliothèque acquittés par les étudiants et reversés par les universités co-contractantes : entre 15 et 20 % ;
— les ressources propres (photocopies, microfilms, ventes de publications, etc.) : 2,5 % ;
— les dotations du Centre national des lettres : moins de 2 %.

Les dépenses documentaires (achats d'ouvrages, abonnements aux périodiques) et assimilées (reliure notamment) s'élèvent à hauteur de 60 % du budget. Le solde, soit 40 %, couvre les frais de gestion et d'administration, l'achat de matériel ou de mobilier ainsi que divers travaux régulièrement appelés par l'état du bâtiment.

2. Les bâtiments

L'ensemble constitué par la bibliothèque de la Sorbonne, la bibliothèque Victor-Cousin, la bibliothèque du centre de géographie et celle du centre Albert-Chatelet représente une surface totale de 12 392 m².

Le bâtiment principal, dont la grande salle de lecture donne sur la cour d'honneur de la Sorbonne et qui s'étend jusqu'à la rue Saint-Jacques, comprend (Victor-Cousin inclus) 11 069 m². Inauguré en 1897, il a connu depuis de multiples transformations destinées principalement à améliorer — autant qu'il était possible — la fonctionnalité d'une architecture mal commode et à accroître les superficies pour le stockage des livres, les lecteurs et le personnel. Les livres sont pour l'essentiel conservés dans trois importants magasins : deux en surfaces sur huit niveaux, agrandis en 1933, et un en sous-sol sur trois vastes niveaux, réalisé en 1973-1976. La capacité totale des magasins dans leur ensemble (Sorbonne, Victor-Cousin, géographie, Albert-Chatelet) approche les 100 kilomètres de rayonnages.

Les dix salles de lectures (cinq pour la bibliothèque de la Sorbonne proprement dite : grande salle, réserve, bibliographie, périodiques, microformes ; une pour Victor-Cousin ; trois pour le centre de géographie ; une pour le centre Albert-Chatelet) représentent un potentiel de 900 places assises, dont 400 pour la seule grande salle de lecture.

Cette dernière est inscrite à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques. L'escalier qui y mène est décoré de peintures de Georges-Antoine Rochegrosse : *Le chant des muses éveille l'âme humaine ; La science ; Le rêve.* Le plafond de la grande salle est peint par Guillaume Dubufe : *Et scientia quoque poesis erit.* Aux deux extrêmités, on trouve deux vastes fresques, l'une de Jean-Paul Laurens, *François Ier visitant l'atelier de Robert Estienne,* l'autre de Marcel-André Baschet, *Richelieu examinant les plans de la Sorbonne.* Au centre de la grande salle, on remarque quatre peintures plus petites de Paul Thomas : *L'étudiant au XIIIe siècle, L'étudiant au XIVe siècle, L'étudiant au XVIIe siècle* et *L'étudiant au XVIIIe siècle.*

3. Le personnel

L'effectif budgétaire s'élève à 121 postes. Compte tenu toutefois, d'une part, de la vacance de nombreux emplois, d'autre part, des mesures destinées à encourager le temps partiel, l'effectif réel a varié, au cours des dernières années, entre 105 et 115 postes.

Au 1er octobre 1989, l'effectif budgétaire était réparti comme suit :
— conservateurs : 23
— bibliothécaires contractuels et contractuels spécialistes : 5
— bibliothécaires-adjoints : 20
— personnel de magasinage spécialisé : 48
— restaurateurs spécialistes : 5
— ouvriers professionnels : 2
— personnel administratif : 16
— I.T.A. de recherche et de formation : 2.

L'organigramme est présenté à la page suivante.

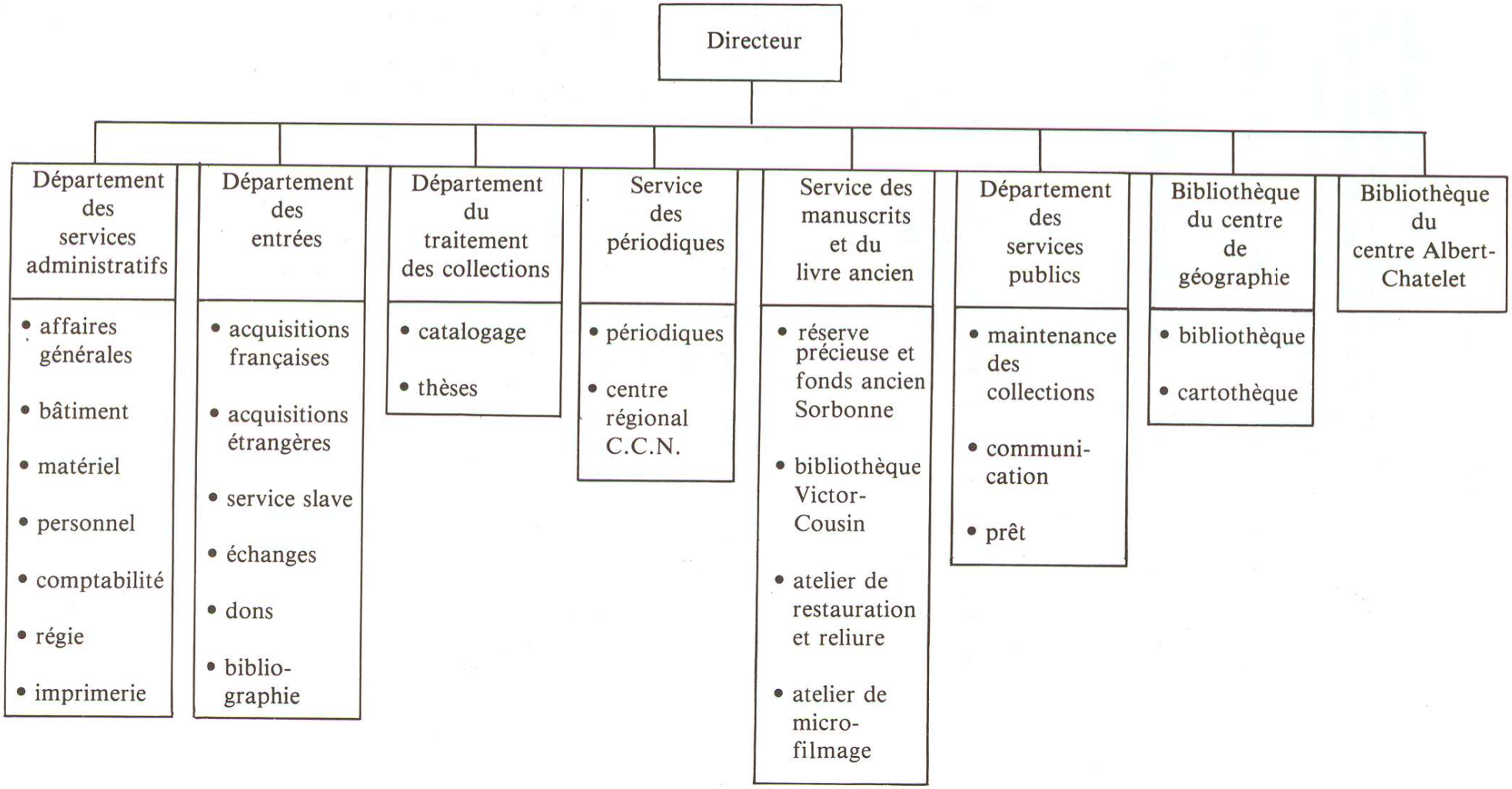
Directeur
Département des services administratifs
• affaires générales
• bâtiment
• matériel
• personnel
• comptabilité
• régie
• imprimerie
Département des entrées
• acquisitions françaises
• acquisitions étrangères
• service slave
• échanges
• dons
• bibliographie
Département du traitement des collections
• catalogage
• thèses
Service des périodiques
• périodiques
• centre régional C.C.N.
Service des manuscrits et du livre ancien
• réserve précieuse et fonds ancien Sorbonne
• bibliothèque Victor-Cousin
• atelier de restauration et reliure
• atelier de micro-filmage
Département des services publics
• maintenance des collections
• communication
• prêt
Bibliothèque du centre de géographie
• bibliothèque
• cartothèque
Bibliothèque du centre Albert-Chatelet

IV. L'ACTIVITÉ DES DÉPARTEMENTS ET SERVICES A LA SORBONNE

1. Les entrées

Comme dans toute bibliothèque, les entrées à la bibliothèque de la Sorbonne proviennent d'acquisitions, de dons ou d'échanges. Les périodiques, les thèses et les publications slaves étant évoqués par ailleurs, nous parlerons ici de l'accroissement des monographies isolées ou faisant partie de suites et de collections. Deux services se partagent cette tâche, selon une répartition géographique : les ouvrages édités en France, d'une part, et ceux édités à l'étranger, d'autre part. Les deux services utilisent pour leur documentation les bibliographies, les catalogues et prospectus d'éditeurs et les revues spécialisées publiant des comptes-rendus.

La politique d'achat doit tenir compte du caractère national de la bibliothèque, des besoins de la recherche et de l'enseignement (professeurs, chercheurs, étudiants, programmes divers) et des missions spéciales confiées à la bibliothèque. Il faut largement couvrir les publications en langue française et "écrémer" les grands domaines linguistiques (anglais, allemand, italien, espagnol, portugais...) ; il faut tenir à jour les fonds de littératures dites classiques (grecque, latine...), de littératures nationales (une attention particulière a été portée au cours de la dernière période aux littératures latino-américaines, dont l'expansion est récente), de philosophie, de linguistique, d'histoire, de sociologie et psychologie ; on privilégie les publications d'ouvrages de référence, de sources, de textes originaux inédits, d'éditions critiques, car elles constituent la base essentielle de toute recherche.

L'équilibre à conserver entre les achats de manuels ou publications de base, destinés aux étudiants, et d'ouvrages d'érudition, destinés aux chercheurs, pose l'un des dilemmes que les bibliothécaires chargés d'acquisitions connaissent bien. Compte tenu des crédits — généralement insuffisants, ce qui oblige à n'acquérir le

plus souvent qu'un seul exemplaire des ouvrages retenus — il faut à la fois respecter la part des différentes disciplines enseignées et tenir compte des voies nouvelles qui s'ouvrent à la recherche ; et il ne faut surtout pas oublier que ce que l'on écarte aujourd'hui risque de ne plus être disponible demain... Parmi les acquisitions importantes des années récentes, citons les *British Parliamentary Papers,* les *Archives James Joyce* (reproduction en fac-similé des "tapuscrits" de l'écrivain), les œuvres complètes de Rétif de la Bretonne ainsi que les publications en cours du *Nineteenth Century Short-title Catalogue,* du catalogue alphabétique de la Bayerische Staatsbibliothek (Munich), du *Lexicon iconographicum mythologiae classicae,* du *Lessico intelletuale europeo,* du *Catalogue de l'Ecole biblique de Jérusalem,* du *Codice diplomatico Verginiano...*

Un effort particulier doit être fait en certains domaines, par exemple l'histoire des universités ou les C.A.D.I.S.T. qui bénéficient de crédits spéciaux. En effet, la bibliothèque de la Sorbonne s'est vu confier le C.A.D.I.S.T. (centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique) pour l'histoire moderne, c'est-à-dire de 1453 à 1800, et même 1900 pour l'Amérique latine, en collaboration avec les bibliothèques universitaires de Caen (le XIXe siècle anglo-saxon) et d'Aix-Marseille (le bassin méditerranéen oriental et les anciennes colonies françaises). L'extension du C.A.D.I.S.T. à l'histoire médiévale, en collaboration avec la bibliothèque universitaire de Poitiers, vient par ailleurs d'être décidée. Le champ à couvrir par la Sorbonne est donc immense dans le temps et dans l'espace. C'est ainsi qu'au cours des années récentes ont été achetés le *Répertoire des actes de naissance, de mariage et de sépulture du Québec* (XVIIe-XVIIIe siècles) et les recueils de documents de l'*English Factory in Japan (1615-1620)* et de la *Dutch Factory in Japan (1633-1642).* Le C.A.D.I.S.T. d'histoire a également conduit à acquérir un fonds important de microfilms et de microfiches, parmi lesquels nous citerons la *Goldsmiths'Kress Library of economic Literature* (pour la période 1500-1800), les *British State domestic Papers (1547-1642),* les *Archives biographiques françaises et espagnoles* (en cours de publication), les *London Bills of Mortality (1500-1849),* la *Flugschriftensammlung Gustav-Freytag* de Francfort ("placards" allemands des XVe-XVIIe siècles), l'*Archivo general de Indias (Seccion de gobierno, XVIe-XVIIe siècles, Séville)*... L'achat des *Archives de la Révolution française* sera effectif dès parution. La bibliothèque de la Sorbonne s'ouvre ainsi largement aux nouveaux supports de la documentation, même en dehors du C.A.D.I.S.T. (catalogues divers, thèses étrangères, rééditions sur microfiches d'œuvres complètes d'auteurs importants, Ruskin, par exemple). Elle accueille en outre aujourd'hui vidéodisques et CD-ROM.

En marge des acquisitions faites par la bibliothèque, il faut signaler les dons qui présentent un grand intérêt par leur qualité : publications savantes des instituts français à l'étranger (Le Caire, Damas, Beyrouth, Pondichéry), de certaines universités françaises (faculté des lettres de Grenoble), de la fondation Gulbenkian, de diverses banques italiennes (études d'histoire et d'art) et de nombreux donateurs étrangers occasionnels ou réguliers.

Jusque dans les années 1970 les entrées frôlaient la douzaine de milliers de volumes par an, en moyenne. Par la suite, les restrictions apportées au budget ont fait dangereusement baisser les acquisitions, le minimum ayant été atteint en 1985 avec à peine plus de cinq mille volumes. La tendance s'inverse depuis et l'on note une sensible reprise en 1988 ; malheureusement il ne sera sans doute jamais possible de combler certaines lacunes, faute de temps, de personnel et d'argent pour rechercher les ouvrages épuisés.

Depuis très longtemps, la part des acquisitions étrangères représente plus de 50 % et souvent près de 60 % des entrées. C'est grâce à cela, en complément d'une très bonne couverture de la production française et d'un taux d'abonnement exceptionnel, que la bibliothèque de la Sorbonne joue un rôle déterminant dans la recherche. Pour maintenir les positions qui sont les siennes, il est décisif qu'elle retrouve le pouvoir d'achat documentaire qu'elle a connu dans les périodes fastes.

2. Le traitement des collections

Le catalogage à la fois signalétique (catalogage auteurs) et analytique (catalogage matières) constitue la principale opération intellectuelle permettant aux lecteurs d'exploiter et consulter le fonds.

C'est au milieu des années 1980 que fut prise la décision d'informatiser cette fonction et de fermer progressivement les catalogues sur fiches. En 1987, le choix se porta sur le logiciel SIBIL (système informatique pour les bibliothèques) développé par la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, utilisé par la quasi totalité des bibliothèques d'études suisses et implanté pour la France au Centre national universitaire sud de calcul (C.N.U.S.C.) de Montpellier, qui est le premier serveur universitaire. Aujourd'hui, SIBIL est, avec le système de la Bibliothèque nationale de Paris (GEAC) et le réseau nord américain de l'O.C.L.C., l'un des trois réseaux ou réservoirs validés par le ministère de l'Education nationale, qui s'attache par ailleurs à les fédérer dans un catalogue collectif des ouvrages des bibliothèques universitaires (projet de pan-catalogue).

Le réseau SIBIL-France réunit un grand nombre de grosses bibliothèques universitaires (Montpellier, Bordeaux, Grenoble, Toulouse, Aix-Marseille, notamment) et a développé récemment son pôle parisien (bibliothèque de la Sorbonne, B.U. de Nanterre, de Paris III, Paris IV, Paris VIII, Paris XIII, etc.). La base française, interrogeable par minitel (36.15 SF) est en croissance rapide avec, à la fin de 1989, 200 000 références, dont 25 000 localisées à la bibliothèque de la Sorbonne.

Le système retenu respecte toutes les normes généralement requises : descriptions bibliographiques conformes à l'I.S.B.D. (International standard book description), vedettes conformes aux règles de l'AFNOR, format de catalogage de la famille "Marc". Pour l'indexation matière, le réseau utilise la liste d'autorité Rameau, dans la mesure où il lui en est fait obligation par les autorités de tutelle.

Les principaux développements à engager à court terme sont de deux ordres :

— pour le réseau, qui ne peut actuellement récupérer des notices bibliographiques que dans un seul réservoir (celui du réseau suisse romand qui contient 1,2 millions de références), il importe de pouvoir s'alimenter au plus vite dans des réservoirs comme ceux de la Bibliothèque nationale de Paris ou de l'O.C.L.C., ce qui suppose la réalisation de programmes de conversion ;
— pour la bibliothèque de la Sorbonne, dont le catalogue informatisé n'est pour l'heure accessible par les lecteurs que par l'intermédiaire de microfiches, il convient de mettre en place un système d'interrogation en ligne par le public.

3. Les périodiques

Surtout lorsque l'on a affaire à une collection de l'importance de celle de la bibliothèque de la Sorbonne, les périodiques constituent un domaine particulièrement mouvant, avec des changements de titres, de périodicité ou de format, avec des retards de parution parfois considérables ou encore des arrêts inopinés de publication, quelquefois suivis d'une reprise. Il s'agit donc d'une gestion difficile qui constitue la tâche première du service des périodiques.

Le suivi de la parution des nouveaux titres est de toute évidence l'autre mission prioritaire, en raison des besoins de la recherche et parce qu'un abonnement trop tardif ne permet pas le plus souvent de reconstituer une collection depuis ses débuts. A l'heure actuelle, on compte chaque année environ 150 titres nouveaux en

moyenne pris par abonnements. Pour le reste, la bibliothèque veille, comme on l'a dit plus haut, à poursuivre les collections en cours, à ceci près que la part des achats — formule d'approvisionnement maîtrisée et "active" — augmente de façon continue au détriment de la part des titres reçus en dons ou par échanges, qui constituent des modes d'accroissement passifs.

En comptant non plus par titres mais par fascicules, ce sont plus de 20 000 livraisons qui sont traitées chaque année (bulletinage, estampillage, reliure, etc.). Comme dans le cas du traitement des ouvrages, l'informatisation de plusieurs fonctions s'avère désormais indispensable et constituera la prochaine étape.

Est par ailleurs rattaché au service des périodiques le centre régional 26 du catalogue collectif national des publications en série (C.C.N.) qui identifie et localise, pour Paris et l'Ile-de-France, les périodiques en sciences humaines, littératures et civilisations occidentales, religion, sciences auxiliaires de l'histoire, histoire, géographie, science de l'éducation, bibliothéconomie et lecture publique. Ce centre régional gère et anime un réseau de 87 bibliothèques. S'agissant du fonds de la seule bibliothèque de la Sorbonne, 7 078 titres de périodiques sont actuellement localisés dans le C.C.N., dont tous les titres relevant du C.A.D.I.S.T. d'histoire.

4. La maintenance des collections

Le fonds de la bibliothèque, dont une grande partie est fort ancienne, subit un usage intensif, tant par la lecture sur place et les nombreuses photocopies, que par le prêt à domicile et le prêt aux bibliothèques : la politique très libérale de l'établissement quant à tous les modes d'utilisation de son fonds, si elle est très profitable à son public, n'est pas sans répercussions graves sur l'état de conservation de la collection, dont l'ensemble des usagers s'accorde à reconnaître la grande valeur pour les études et la recherche en lettres et sciences humaines. Si l'on ajoute à ceci les mauvaises conditions de stockage dans une partie des magasins situés dans les caves, et surtout la quasi totale interruption de la reliure pendant plusieurs années (1975-1986) par suite de difficultés budgétaires particulièrement sévères, on conviendra que la maintenance des collections soit l'un des problèmes majeurs qui se posent actuellement.

La réhabilitation des collections de la Sorbonne passe par deux ordres de mesures : l'amélioration des conditions de stockage et la reprise d'une politique de reliure sur une grande échelle. Un magasin en cave vient ainsi d'être rénové, un autre sera disponible à

Vue de la salle de documentation et des périodiques. (Cliché Ethel).

la fin de l'année 1989, un troisième devrait être réhabilité en 1990 ou au plus tard en 1991... On peut donc espérer que, d'ici quelques années, les magasins existants offriront pour la plupart des conditions de conservation sinon bonnes, du moins convenables, sans que cela résolve pour autant le premier de tous les problèmes : l'insuffisance de la capacité totale de stockage, la saturation complète devant intervenir d'ici peu.

En ce qui concerne la reliure, une reprise certaine est amorcée depuis trois ans. Indépendamment du travail de reliure courante effectué sur place à l'atelier de restauration de la bibliothèque (celui-ci se consacrant essentiellement à la restauration du fonds ancien, sa contribution à la reliure courante est précieuse, mais reste limitée : 576 volumes reliés ou réparés en 1988), les crédits affectés à la reliure extérieure ont triplé de 1987 à 1988 puis encore doublé en 1989. C'est ainsi que plusieurs milliers de volumes ont pu être reliés depuis 1987.

Cette reprise de la reliure, pour encourageante qu'elle soit, reste cependant très insuffisante par rapport à l'état de dégradation inquiétant d'une partie importante du fonds ; elle ne permet pas — et de loin — de traiter la demande courante, sans parler du retard accumulé. C'est un effort quatre à cinq fois plus soutenu, sur une période de dix ans environ, qui serait nécessaire, pour que les collections de la bibliothèque puissent retrouver un état de conservation satisfaisant. Ceci suppose un investissement considérable, tant en crédits qu'en personnel.

Enfin, une politique de microfilmage ou de microfichage de sécurité, pour des documents du fonds ancien, mais aussi pour des documents modernes existant en fort peu d'exemplaires (notamment d'anciennes thèses dactylographiées) a été entreprise, mais n'a pu être menée jusqu'à présent qu'à une petite échelle : il faudra que cette politique soit poursuivie et amplifiée, afin que le souci d'un service le plus complet possible du public ne nuise pas à la conservation de collections précieuses pour la recherche.

5. La conservation et la mise en valeur du fonds ancien (fonds antérieur à 1800)

Bibliothèque orientée dès sa création vers la communication à un public de professeurs et d'étudiants dont le nombre alla croissant, la bibliothèque de la Sorbonne n'accorda pendant longtemps aucune attention particulière à un fonds ancien dont la définition varia d'ailleurs, et pour cause, de 1770 à nos jours. Largement communiqué et prêté à l'extérieur durant deux siècles, puis photo-

copié sans discernement, ce fonds est aujourd'hui dans un état de conservation très préoccupant. Il est également mal inventorié puisqu'à l'exception des livres les plus anciens, il n'en existe pas de catalogue séparé.

Mis en œuvre au début du siècle, le recatalogage de ce fonds ne fut en effet pas poursuivi au-delà de la publication successive, de 1902 à 1923, du catalogue des manuscrits, du catalogue des incunables, du catalogue des ouvrages de la première moitié du XVIe siècle et d'un catalogue partiel du fonds d'estampes. C'est à partir de 1972 seulement qu'un nouvel élan fut donné à la conservation et à la mise en valeur du fonds ancien, avec d'une part la création d'un embryon de service du livre ancien (un puis deux conservateurs), et d'autre part la relance de l'activité de l'atelier de restauration de la bibliothèque. A l'heure actuelle, le service des manuscrits et du livre ancien, auquel les ateliers de restauration et de microfilmage ont été rattachés en 1985, assure des fonctions multiples. La plus importante est bien sûr l'inventaire du fonds, qui va de pair avec sa mise progressive en réserve et sa restauration. Le service gère également les commandes de microfilms et de photographies. Il répond au courrier relatif à l'histoire de l'Université de Paris, aux manuscrits ou aux documents antérieurs à 1800 et assure l'accueil des chercheurs peu au fait de l'historique des collections ou des moyens d'accéder à leurs richesses : vieux registres systématiques palliant l'absence des livres anciens au fichier matières, fichiers internes de reliures armoriées ou d'ex-libris, etc. Il prépare en outre les dossiers de prêt pour exposition des documents dont il a la charge.

En ce qui concerne l'inventaire du fonds, priorité a été donnée à la réfection ou au complément des catalogues imprimés existants. La publication en 1989 d'un supplément au catalogue des manuscrits, dont les 554 numéros rendent compte des acquisitions faites depuis 1918, et bientôt d'un nouveau catalogue des incunables, remplaçant l'ancien à la fois obsolet et incomplet, fait suite à la publication en 1984 du premier tome du catalogue des ouvrages du XVIe siècle, consacré aux ouvrages de sciences, sciences politiques et médecine. Le deuxième tome, consacré aux ouvrages d'histoire, en est pratiquement achevé. Les ouvrages des XVIIe et XVIIIe siècles font quant à eux l'objet d'un catalogage ou d'un recatalogage systématique dans la base SIBIL au fur et à mesure de leur mise en réserve ou de leur entrée à la bibliothèque. 300 notices y ont ainsi été créées en 1988 et un fichier de provenances (ex-libris, reliures armoriées) pourra en être tiré ultérieurement. Par ailleurs le service du livre ancien participe depuis cette année au catalogue collectif des bibles publiées de 1501 à 1800 conservées dans les bibliothèques parisiennes, entreprise dirigée par la Bibliothèque nationale.

Parallèlement a été décidé le transfert systématique à la réserve de tous les ouvrages du XVIe siècle. S'il n'est pour l'instant pas question d'étendre cette décision à l'ensemble du fonds ancien, la réserve accueille désormais, en plus des livres strictement rares ou précieux, les ouvrages menacés des XVIIe et XVIIIe siècles et notamment ceux qui contiennent cartes, planches ou frontispices gravés. On s'achemine ainsi progressivement vers la constitution d'une réserve précieuse, réunissant les manuscrits, les incunables, les raretés bibliographiques (cote *Rra*), et les reliures dignes d'intérêt (cote *Rr*), à l'intérieur d'une réserve plus vaste regroupant dans un avenir plus ou moins lointain tous les livres anciens.

L'atelier de reliure et de restauration de la bibliothèque emploie six personnes dont quatre restaurateurs spécialistes exclusivement affectés à la restauration du fonds ancien. Des stages à la Bibliothèque nationale ou des contacts divers avec cette dernière, dont ils sont presque tout issus, leur permettent de suivre les progrès de techniques en évolution constante. La création en 1987 au ministère de l'Education nationale d'une ligne budgétaire propre à la sauvegarde du patrimoine ancien des bibliothèques universitaires a permis en outre à la bibliothèque de la Sorbonne de moderniser et d'accroître de manière significative l'équipement de cet atelier. L'œuvre de restauration à accomplir est cependant telle qu'il convient d'avoir également recours à des restaurateurs extérieurs à l'établissement.

Bien qu'il ne soit pas au service exclusif du fonds ancien, l'atelier de microfilmage, qui assure en priorité les commandes du public, participe cependant à la conservation des collections anciennes. Toute demande de reproduction sur microfilm d'un ouvrage dans son intégralité donne en effet lieu à la réalisation pour la bibliothèque d'un microfilm de sécurité et d'une copie destinée à la communication. En outre le temps disponible entre les commandes est consacré au microfilmage systématique du fonds de manuscrits ou des livres prêtés pour exposition.

6. Les services publics

Les services publics — regroupés depuis 1985 en un département — ont en charge l'ensemble de l'utilisation de la bibliothèque par le public. Le premier et principal aspect de cette utilisation est la consultation sur place, mais la bibliothèque assure également — comme la plupart des bibliothèques universitaires — un service de prêt à domicile et un service de prêt entre bibliothèques.

La bibliothèque est ouverte du lundi au samedi, de 9 heures à 19 heures (18 heures le samedi) durant l'année universitaire. En été (1er juillet - 30 septembre), elle est ouverte du lundi au vendredi, de 9 heures à 18 heures. Elle est fermée pendant la majeure partie des vacances universitaires de Noël et de Pâques. L'ouverture traditionnelle du soir (jusqu'à 22 heures durant l'année universitaire), supprimée en avril 1982 à la suite d'un incendie qui avait détruit l'alimentation électrique d'une moitié de la grande salle, n'a pu être rétablie, faute de personnel en nombre suffisant.

La fréquentation de la bibliothèque est considérable (350 000 entrées) et n'est limitée que par l'insuffisance des locaux, la grande salle de lecture étant totalement saturée durant l'année universitaire. Cinq salles de lecture sont à la disposition du public. La grande salle (400 places) assure la communication du fonds général de la bibliothèque (périodiques compris) : environ 320 000 volumes sont communiqués chaque année par trois guichets, correspondant aux trois magasins principaux. La communication a lieu de 10 heures à 18 heures, le délai d'attente étant, en règle générale, de 20 minutes. Certaines collections déposées dans des magasins en caves sont communiquées le lendemain de la demande. Les quatre salles spécialisées (Bibliographie, Documentation et périodiques, Réserve, Microformes) sont ouvertes de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. La salle de bibliographie (37 places) comporte un fonds de référence d'une valeur exceptionnelle, les ouvrages les plus fréquemment consultés étant en libre accès. Les autres sont communiqués sur bulletins : environ 6 000 communications par an. La salle de documentation et des périodiques regroupe les livraisons de l'année en cours et les tables cumulatives ; elle sert également à la consultation des fascicules appartenant à la réserve des périodiques, et de certains titres qui y sont en libre accès. Certaines collections de référence (*Patrologia latina, Monumenta Germaniae historica*, etc...) y sont également accessibles. La salle de documentation et des périodiques, agréable et assez vaste (50 places), sert également de salle de lecture réservée aux professeurs et chercheurs titulaires de cartes de la bibliothèque. La salle de réserve est destinée à la consultation des archives, des manuscrits et des ouvrages anciens rares et précieux. Elle sert également à la consultation du fonds de thèses françaises non publiées, que la bibliothèque possède généralement en un seul exemplaire, qui sont très demandées et dont l'usage doit être soumis à certaines restrictions liées aux droits des auteurs. La salle de réserve enregistre chaque année environ 12 000 entrées et 23 000 communications, la part des thèses pouvant être évaluée à environ les deux tiers de ces communications. Enfin, la salle des microformes a vocation à rendre accessible le fonds sans cesse croissant de microfilms et de microfiches acquis par l'établissement.

Vue de l'atelier de restauration. (Cliché Ethel).

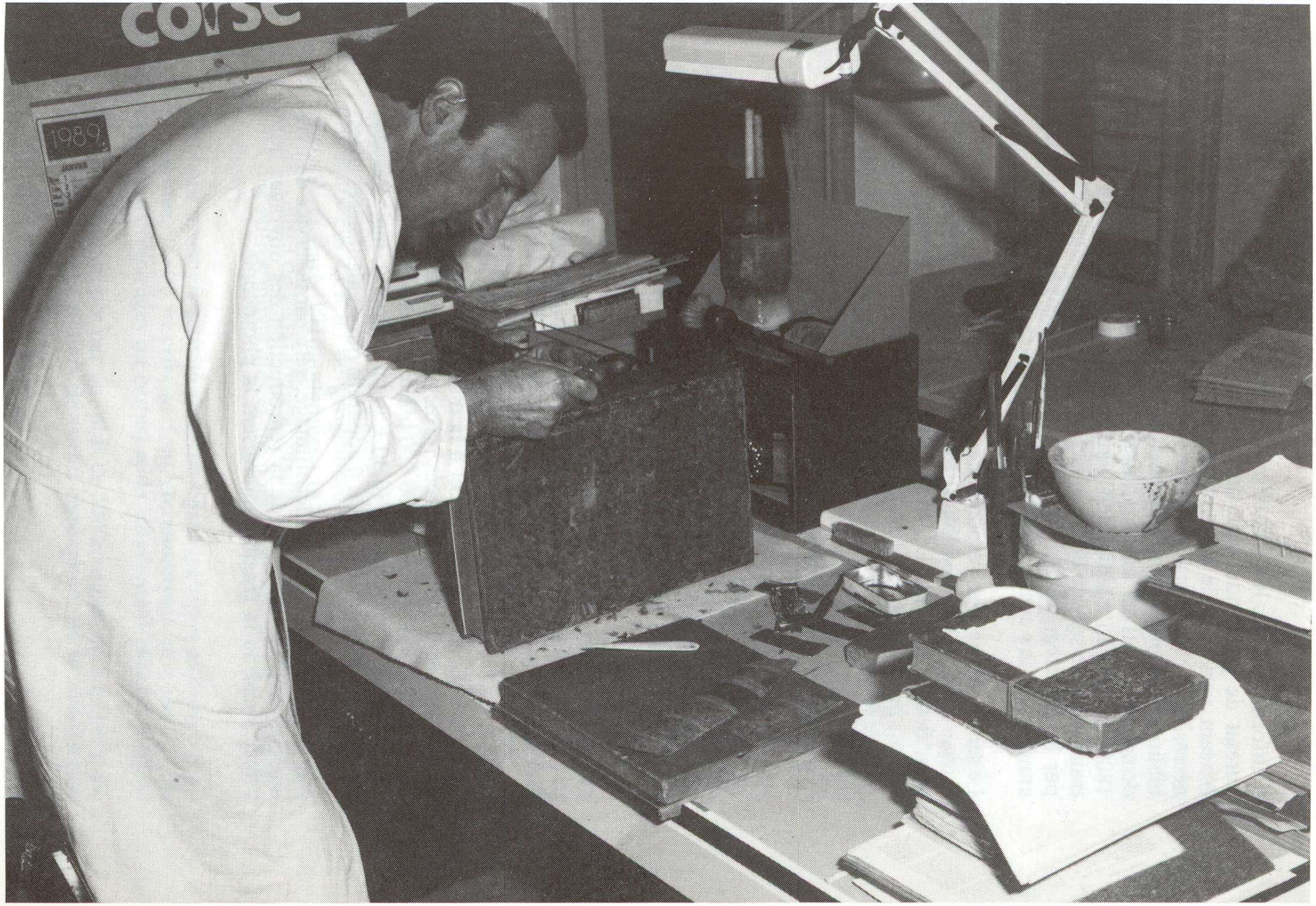
corse
1989

L'information des lecteurs est notamment assurée sur place par le bureau de la grande salle de lecture. Celui-ci réoriente le cas échéant vers la salle de bibliographie les recherches complexes nécessitant le recours à de nombreux instruments de référence. La bibliothèque reçoit par ailleurs un volumineux courrier. Les demandes relatives aux manuscrits, aux ouvrages antérieurs à 1800 ainsi qu'à l'histoire de l'Université de Paris sont, on l'a vu, traitées par le service des manuscrits et du livre ancien, les autres par le département des services publics qui envoie ainsi chaque année plusieurs centaines de réponses écrites.

Le service du prêt est responsable du prêt aux lecteurs de la bibliothèque et du prêt entre bibliothèques, ainsi que des prêts consentis pour des expositions. Le prêt aux étudiants (28 000 volumes prêtés) est installé fort à l'étroit dans un local ouvrant sur la grande salle de lecture. Il est très fréquenté (plus de 5 000 inscrits) malgré les horaires d'ouverture assez réduits (du lundi au vendredi, 9 h-12 h et 14 h-17 h) ; une possibilité d'emprunter le samedi est offerte aux étudiants salariés à plein temps. Le prêt aux professeurs et le prêt entre bibliothèques, situés près de la salle des catalogues, sont ouverts du lundi au samedi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures : 20 000 volumes sont prêtés à domicile à plus de 2 000 professeurs. S'agissant du prêt entre bibliothèques, la Sorbonne a — comme il est normal pour une bibliothèque au fonds riche — une activité de prêteur très supérieure à celle d'emprunteur. Environ 5 000 prêts sont ainsi consentis chaque année sous forme d'envoi d'originaux ou de photocopies. Des prêts pour expositions, enfin, sont sollicités tous les ans : 27 volumes, par exemple, pour l'exposition *Vienne 1880-1938* au centre Georges-Pompidou en 1986.

La bibliothèque met également à la disposition du public un service de photocopie en libre accès : trois photocopieurs ne suffisant pas à la demande (plus de 800 000 photocopies par an), encouragée par un tarif raisonnable (0,50 F la photocopie), mais l'espace manque pour installer les 5 ou 6 appareils qui seraient nécessaires.

Par ailleurs, un atelier de microfilmage, géré par le service du livre ancien, exécute sur demande la reproduction des ouvrages dont l'ancienneté ou la fragilité interdisent la photocopie.

V. L'ACTIVITÉ DES AUTRES BIBLIOTHÈQUES

1. La bibliothèque Victor-Cousin

La bibliothèque Victor-Cousin est ouverte au public le mercredi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Possibilité est par ailleurs donnée aux lecteurs de consulter son fonds tous les jours dans la salle de réserve de la bibliothèque de la Sorbonne. Un millier d'ouvrages sont communiqués chaque année.

La politique d'acquisitions a été récemment redéfinie et privilégie désormais la philosophie en France et en Europe au XIXe siècle ainsi que son enseignement à la même époque. Dans cette optique, certains manuscrits et ouvrages anciens sont recherchés.

Après la publication du *Supplément au catalogue des manuscrits...* dans le même volume que le *Supplément au catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la Sorbonne* (1989), le traitement des archives Victor Egger (1848-1909) a été entrepris. Est prévue également la reprise du catalogue des ouvrages et manuscrits du fonds Richelieu.

2. La bibliothèque du centre de géographie

Si elle dessert de façon privilégiée les enseignants, chercheurs et étudiants des U.F.R. de géographie des universités de Paris I, Paris IV et Paris VII implantées rue Saint-Jacques, la bibliothèque du centre de géographie accueille aussi largement les géographes des autres universités et un nombre croissant de chercheurs étrangers.

Son haut niveau d'activité s'exprime dans quelques chiffres : chaque année, 2 500 inscrits se font communiquer près de 60 000 documents (ouvrages ou cartes) et en empruntent plus de 30 000.

Plus de 600 volumes par an, plus de 500 abonnements de périodiques et plusieurs milliers de cartes témoignent de la vitalité des

Vue de la bibliothèque Victor-Cousin. Au fond, le portrait du philosophe.
(Cliché Ethel).

entrées, qui seront bientôt portées à un niveau sensiblement supérieur avec la prochaine création du C.A.D.I.S.T. (centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique) de géographie et son rattachement à la bibliothèque.

Sera ainsi renforcée la position de cette dernière au sein du réseau des bibliothèques, laboratoires et centres de documentation travaillant dans cette discipline. D'ores et déjà, au sein de la section documentaire du comité français de cartographie, la bibliothèque de géographie collabore avec le département des cartes et plans de la Bibliothèque nationale, l'Institut géographique national, le B.R.G.M., la Société de géographie, l'Ecole des mines, etc.

En outre, la bibliothèque coopère très étroitement avec le laboratoire Intergéo (C.N.R.S.), qui produit la *Bibliographie géographique internationale,* intégrée aux bases *Francis* et *Pascal* et interrogeable en ligne. Malgré une grave insuffisance des locaux, la proximité du laboratoire Intergéo et de la bibliothèque (avec sa cartothèque) permet aux lecteurs de trouver en un même lieu trois éléments essentiels pour toute recherche : l'information bibliographique, le document et sa représentation cartographique.

3. La bibliothèque du centre Albert-Chatelet

La bibliothèque du centre Albert-Chatelet, située au 8 rue Jean-Calvin, est constituée par une collection dite de culture générale, mettant à la disposition des étudiants un fonds délibérement restreint (12 000 volumes) d'ouvrages de référence, de manuels et de livres ou périodiques courants. La collection s'accroît chaque année d'environ 500 volumes.

La salle de lecture, qui comprend 240 places assises, est ouverte du lundi au vendredi de 13 h 30 à 18 heures. En plus des usuels en libre accès, 8 000 à 9 000 documents par an sont communiqués en salle sur bulletins et environ 1 500 prêtés à domicile.

VI. LES CATALOGUES

1. Les catalogues sur fiches et les catalogues informatisées

La bibliothèque de la Sorbonne

L'informatisation de la bibliothèque se traduit par la fermeture progressive des catalogues sur fiches. Si les ouvrages très récents ne sont désormais signalés que dans le catalogue informatisé, la plus grande majorité du fonds reste néanmoins répertoriée dans les fichiers traditionnels.

Les catalogues sur fiches

Sont ainsi à la disposition des lecteurs, dans la salle des catalogues ou dans la grande salle de lecture, les catalogues sur fiches suivants :

— le fichier alphabétique auteurs, titres d'anonymes, collectivités. Celui-ci est complet pour les ouvrages catalogués jusqu'en janvier 1988 et pour les thèses jusqu'en 1989. Il contient 1,7 millions de fiches ;
— le fichier alphabétique par matières, commencé en 1926 et fermé en 1989. Il contient 1 million de fiches ;
— le fichier des titres d'anonymes antérieurs à 1939 ;
— le fichier des périodiques, par titres, matières et lieux d'édition. Ce fichier est dédoublé et accessible dans la salle de documentation et des périodiques.

La salle de bibliographie possède également son catalogue sur fiches. Les ouvrages de cette salle sont toutefois signalés dans les catalogues généraux.

Les catalogues informatisés

L'informatisation du catalogue est devenue effective à compter de février 1988. Cela signifie que l'on trouve dans la base bibliographique SIBIL :

— tous les livres *parus* depuis 1987 ;
— et tous les livres *catalogués* depuis 1988 (y compris des ouvrages anciens entrés tard dans les collections ou recatalogués pour une raison ou une autre après 1988).

Vue de la salle des fichiers. (Cliché Ethel).

CATALOGUE
ALPHABETIQUE
AUTEURS ET ANONYMES

Les thèses seront également bientôt recensées dans la base.

Pour l'heure, le catalogue informatisé n'est accessible que par l'intermédiaire de microfiches. Celles-ci et les appareils lecteurs correspondants sont disposés dans la salle des catalogues et dans la salle de lecture. Les éditions de microfiches sont cumulatives et renouvelées trois fois par an. Chaque jeu comprend :
— un catalogue auteurs, titres d'anonymes, collectivités ;
— un catalogue matières, établi selon la liste d'autorité Rameau.

La consultation du catalogue par microfiches ne constitue toutefois qu'une phase transitoire. L'interrogation en ligne de la base par les lecteurs est prévue, à travers la mise en place d'un O.P.A.C. (On line public acces catalogue) commun aux trois grandes bibliothèques du Quartier latin : la Sorbonne, Cujas et Sainte-Geneviève.

En ce qui concerne les périodiques, signalons que le catalogue collectif national des publications en série (C.C.N.) est interrogeable sur CD-ROM dans la grande salle de lecture.

La bibliothèque du centre de géographie

La bibliothèque du centre de géographie possède des fichiers alphabétiques par auteurs, matières et lieux. Son informatisation, toujours au sein de la base SIBIL, est engagée. Les nouveaux titres de la collection seront directement consultables par les usagers dans le cadre du catalogue en ligne commun à la Sorbonne, Sainte-Geneviève et Cujas.

La bibliothèque Victor-Cousin,
la bibliothèque du centre Albert-Chatelet

La bibliothèque Victor-Cousin et celle du centre Chatelet, dont l'informatisation n'est pas prévue pour le moment, mettent chacune à la disposition de leurs lecteurs des fichiers traditionnels.

2. Les catalogues imprimés

Manuscrits :

• ***Catalogues généraux :***

Beaulieux (Charles), "Manuscrits de la bibliothèque de l'Université de Paris", dans *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France : Université de Paris et universités des départements*, Paris, Plon, 1918, pp. 1-368.

Deschamps (Paul), "Manuscrits de la bibliothèque Victor-Cousin à la Sorbonne", dans *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France : Université de Paris et universités des départements*, Paris, Plon, 1918, pp. 369-465.

Daguillon (Jeanne), Fernillot (Yvonne) et Py (Antoinette), *Supplément au catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la Sorbonne suivi du supplément au catalogue des manuscrits de la bibliothèque Victor-Cousin*, Paris, Aux amateurs de livres, 1989.

• ***Inventaires de fonds particuliers :***

Bonnerot (Jean), "Autour de Richelieu : les manuscrits de Richelieu à la Sorbonne", dans *Revue d'histoire diplomatique*, n° 2 (avr./juin 1956), pp. 1-6.

> Ce catalogue ne donne le contenu que de 139 registres ou recueils de pièces. Le fonds en contient 150 et 33 cartons d'archives. Il est donc nécessaire de se reporter aux inventaires manuscrits consultables à la bibliothèque Victor-Cousin.

Chambon (Félix), "Inventaire des registres des sections de Paris et des pièces originales révolutionnaires (1790-1795) conservés à la bibliothèque Victor-Cousin", dans *Correspondance historique et archéologique*, année 1907, pp. 5-45.

> Détail des 46 pièces du manuscrit 119 de la bibliothèque Victor-Cousin, c'est-à-dire du troisième des trois recueils de pièces originales et copies extraites des registres des sections de Paris.

"Inventaire des documents sur la Révolution de 1848 conservés à la bibliothèque Victor-Cousin", dans *La Révolution de 1848*, 1907, t. III et IV.

> Détail du manuscrit 121 de la bibliothèque Victor-Cousin.

Estampes :

Duportal (Jeanne), "Catalogue des estampes en feuilles conservées à la bibliothèque de l'Université de Paris (1re partie : France. XVIIe siècle)", dans *Revue des bibliothèques*, nos 1-3 (janv./mars 1919), pp. 52-85.

> Ne recense en fait que les 1208 pièces du recueil conservé sous la cote *Rba 4 gr. fol.* Complété par des inventaires manuscrits à demander au service des manuscrits et du livre ancien.

Incunables :

Châtelain (Emile), *Catalogue des incunables de la bibliothèque de l'Université de Paris*, Paris, E. Bouillon, 1902.

Châtelain (Emile), "Catalogue des incunables de la bibliothèque de l'Université de Paris. Supplément", dans *Revue des bibliothèques*, mai./juil. 1905, pp. 3-26.

Reprint de ces deux catalogues : New-York, B. Franklin, 1971.

Humbert (Denise), *Inventaire des incunables de la bibliothèque Victor-Cousin à la Sorbonne*, Paris, L. Giraud-Badin, 1953.

Ces trois catalogues ont été refondus et complétés dans :

Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France. Vol. : *bibliothèque de la Sorbonne, bibliothèque Victor-Cousin...*, par Yvonne Fernillot, à paraître.

XVIe siècle :

Beaulieux (Charles), *Catalogue de la Réserve XVIe siècle (1501-1540) de la bibliothèque de l'Université de Paris*, Paris, Champion, 1910.

Beaulieux (Charles), *Catalogue de la Réserve XVIe siècle de la bibliothèque de l'Université de Paris... Supplément et suite (1541-1550)... Table générale (1501-1550)*, Paris, Champion, 1923.

Reprint de ces deux catalogues : New-York, B. Franklin, 1969.

Limacher (Pierrette), *Inventaire des livres du XVIe siècle de la bibliothèque de la Sorbonne*, t.I : *sciences, science politique, médecine*, Paris, Aux amateurs de livres, 1984 (*Collection des Mélanges de la bibliothèque de la Sorbonne* ; 1).

Lavagne (Xavier) et Py (Antoinette), *Bibliothèque Victor-Cousin. Catalogue des ouvrages du XVIe siècle*, Paris, Bibliothèque interuniversitaire A, 1978, 2 vol.

Fonds divers :

Bibliothèque de l'Université de Paris (Sorbonne) : histoire littéraire, Paris, Sorbonne, 1911.

Bibliothèque de l'Université de Paris (Sorbonne) : histoire de Paris, Paris, Sorbonne, 1912.

Bibliothèque nationale, *Catalogue des ouvrages de Molière conservés au Département des Imprimés et dans les bibliothèques Mazarine, Sainte-Geneviève, de l'Arsenal et de l'Université de Paris*, Paris, Impr. nationale, 1933.

Catalogue de la bibliothèque de l'Université de Paris, Section des sciences et des lettres (Sorbonne), I : *Périodiques et collections diverses* ; II : *Cartulaires* ; III : *Mélanges jubilaires et publications commémoratives*, Paris, Klincksieck, 1905-1908.

Les périodiques scientifiques ont depuis lors été transférés à la B.I.U. Jussieu.

Châtelain (Emile), "Catalogue des reproductions de manuscrits qui se trouvent à la bibliothèque de l'Université de Paris (Sorbonne)", dans *Revue des bibliothèques*, an. 19 (1909), pp. 385-431.

Châtelain (Emile), "Les reliures armoriées de la bibliothèque de l'Université (de Paris)", dans *Revue des bibliothèques*, an. 21 (1911), pp. 349-377.

Guittard (Jean-Michel) et Calvignac (Jean-Pierre), *Inventaire des périodiques ibériques et ibéro-américains de la bibliothèque de la Sorbonne*, Paris, Aux amateurs de livres, 1988.

Lavagne (Xavier), "Répertoire des reliures aux armes des de Thou conservées à la bibliothèque Victor-Cousin", dans *Revue française d'histoire du livre*, 1974, pp. 1-34.

Maire (Albert), "Aérostation et aviation : catalogue de la bibliothèque de l'Université de Paris", dans *Revue des bibliothèques*, an. 20 (1910), pp. 233-287.

Les périodiques scientifiques ont depuis lors été transférés à la B.I.U. Jussieu.

Anciens catalogues devenus inutilisables :

Beaulieux (Charles), *Bibliothèque de l'Université de Paris : inventaire de la section américaine*, Paris, Sorbonne, 1926.

Offert en 1922 à l'Université de Paris par la dotation Carnegie, puis enrichi par diverses libéralités, ce fonds n'existe plus en tant que tel.

Bibliothèque de l'Université de Paris (Sorbonne) : bibliothèque musicale de feu Alexandre Guilmant, Paris, Klincksieck, 1914.

Ce fonds a été transféré à la bibliothèque de l'U.E.R. de musicologie de l'Université de Paris IV.

Châtelain (Emile) et Maire (Albert), "Essai d'une bibliographie de l'ancienne Université de Paris (collection de la bibliothèque de l'Université à la Sorbonne)", dans *Revue des bibliothèques*, an. 1 (1891), pp. 257-400.

La plupart des documents décrits sont aujourd'hui conservés sous d'autre cotes. D'autres ont disparu. N'est donc plus utilisable comme catalogue, mais reste valable comme bibliographie.

VII. LES LECTEURS

1. Les conditions d'accès et les services

D'une façon générale, la bibliothèque de la Sorbonne est ouverte aux enseignants de toutes les universités françaises et aux étudiants de toutes les universités parisiennes. Des autorisations d'accès peuvent par ailleurs être accordées à des chercheurs non universitaires ayant besoin de recourir à son fonds. Certains services ou certains fonds ne sont toutefois accessibles qu'à certaines conditions qui sont précisées dans des documents particuliers.

Bien que les règles générales d'accès aux principaux services soient évoquées plus haut à diverses reprises, il a paru utile de regrouper ici les informations essentielles.

Bibliothèque de la Sorbonne

- Adresse postale : 47 rue des Ecoles, 75230 Paris cedex 05.
- Adresse physique : 17 rue de la Sorbonne, 75005 Paris.
- Téléphone : 40.46.30.35.
- Ouverture de 9 h à 19 h, du lundi au samedi (fermeture à18 h le samedi). Les salles spécialisées (Bibliographie ; Documentation et périodiques ; Réserve ; Microformes), accessibles à certaines conditions, sont ouvertes de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- Durant l'été (du 1er juillet au 30 septembre), la bibliothèque est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 18 h. Elle est fermée pendant une partie des vacances de Noël et de Pâques.
- Le prêt aux professeurs fonctionne du début du mois de septembre au début des oraux d'agrégation (début juin). Il est ouvert du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- Le prêt aux étudiants fonctionne du début du mois d'octobre au début des oraux d'agrégation (début juin). Il est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Bibliothèque Victor-Cousin

- Mêmes adresses que la bibliothèque de la Sorbonne.
- Téléphone : 40.46.30.52.
- Ouverture le mercredi (sauf pendant les vacances universitaires) de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Les collections de la bibliothèque Victor-Cousin sont toutefois consultables les autres jours à la salle de réserve de la bibliothèque de la Sorbonne.

Bibliothèque du centre de géographie

- Adresse : 191 rue Saint-Jacques, 75005 Paris.
- Téléphone : 43.29.01.47.
- Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 18 h (sauf pendant les vacances universitaires), avec prêt à domicile.

Bibliothèque du centre Albert-Chatelet

- Adresse : 8 rue Jean-Calvin, 75005 Paris.
- Téléphone : 43.36.06.13.
- Ouverture du lundi au vendredi de 13 h 30 à 18 h (sauf pendant les vacances universitaires), avec prêt à domicile.

2. Les usagers et leurs pratiques

Etant accessible sur simple présentation de la carte d'étudiant ou de professeur de l'enseignement supérieur, la bibliothèque de la Sorbonne ne connaît parfaitement — sur le plan statistique tout au moins — que les lecteurs inscrits dans les différents services de prêt. Néanmoins, les contacts entretenus depuis longtemps avec les usagers, les statistiques de communication et de prêt, ainsi que les enquêtes qui ont été réalisées (la dernière entre le 14 et le 19 mars 1988, sur un échantillon représentatif de 400 usagers), permettent d'avoir une idée assez juste du public de la bibliothèque et de ses pratiques.

Les lecteurs réguliers sont au nombre d'environ 17 000 dont 2 000 à 2 500 universitaires ou chercheurs d'institutions comme le C.N.R.S. De toutes les bibliothèques universitaires ayant des fonds en lettres et sciences humaines, la Sorbonne est celle dont la

part d'étudiants de 1er cycle est la plus faible (autour de 15 % du public total) et inversement la part d'étudiants de 3e cycle la plus élevée (autour de 23 % du public total). Les étudiants de 2e cycle représentent quant à eux près d'un lecteur sur deux.

Si toutes les universités sont représentées, y compris celles de province, les université du centre de Paris dispensant de nombreux enseignements en lettres et sciences humaines fournissent bien sûr les plus forts contingents de lecteurs. A ce titre, les universités de Paris IV (Paris-Sorbonne) et Paris I (Panthéon-Sorbonne) dominent nettement, assez loin devant l'Université de Paris III (Sorbonne-Nouvelle). Il convient toutefois de noter que les universités de Paris I et de Paris III, dont les bibliothèques situées respectivement au centre Pierre-Mendès-France (rue Tolbiac) et au centre Censier (rue de Santeuil) couvrent la plupart des besoins documentaires de base, "envoient" surtout à la Sorbonne des étudiants des 2e et 3e cycles, alors que l'Université de Paris IV, dont les bibliothèques du Grand-Palais et du centre Clignancourt ne prennent en charge qu'une partie des besoins de base des étudiants, "envoie" à la Sorbonne des usagers de tous les cycles.

Comme il est normal, on retrouve au niveau des usagers les grandes disciplines qui composent le fonds. Historiens (30 %), étudiants et enseignants en lettres modernes (29 %), philosophes (près de 10 %) constituent les plus grands ensembles, suivis d'autres moins importants en nombre mais très homogènes (étudiants et enseignants en langues et civilisation étrangères — au premier rang desquels on trouve d'abord les anglicistes —, en lettres classiques, en sciences humaines et sociales, etc.). En revanche, les géographes, qui utilisent de manière intensive la bibliothèque du centre de géographie, fréquentent peu la Sorbonne.

Dans l'ensemble, le public est régulier et fidèle. Près de 80 % des lecteurs viennent au moins une fois par semaine. Nombreux sont ceux qui y restent plusieurs heures de suite à travailler. Il leur arrive toutefois de fréquenter d'autres bibliothèques : celle de leur université, la Bibliothèque publique d'information au centre Georges-Pompidou, la bibliothèque Sainte-Geneviève, la Bibliothèque nationale, notamment.

Notons enfin que plus de 60 % des lecteurs sont inscrits au prêt à domicile.

Vue de la grande salle de lecture. (Cliché Ethel).

Salle de la Section de Géographie de Paris (1878-1879), située rue de Grenelle, vue par le P. Hanus, 1878.

VIII. LES PUBLICATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Si la collecte, le traitement, la mise à la disposition des lecteurs et la conservation des documents utiles aux universitaires, chercheurs et étudiants en lettres et sciences humaines constituent — et de loin — la première activité scientifique de la bibliothèque de la Sorbonne dans toutes ses composantes, celle-ci conduit par ailleurs une activité de recherche et de publication dans trois directions :

— la mise en valeur de son fonds ;
— l'histoire des universités et au premier chef de l'Université (puis des universités) de Paris ;
— l'histoire du livre et des bibliothèques.

A ce titre, la bibliothèque de la Sorbonne publie :

1°) *Des catalogues et répertoires*. Les deux derniers parus (décrits plus précisément dans la rubrique "Les catalogues imprimés") sont l'*Inventaire des périodiques ibériques et ibéro-américains de la bibliothèque de la Sorbonne*, d'une part, le *Supplément au catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la Sorbonne, suivi du supplément au catalogue des manuscrits de la bibliothèque Victor-Cousin*, d'autre part. Le nouveau catalogue des incunables sera publié très prochainement.

2°) *Une revue : Mélanges de la bibliothèque de la Sorbonne*. Le numéro 9, paru en 1989, publie à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française les actes du colloque *Livre et Révolution*, organisé par l'Institut d'histoire moderne et contemporaine du C.N.R.S. De prochains numéros seront consacrés à des sujets tels que les fonds anciens des bibliothèques du Quartier latin, l'humanisme allemand et ses livres, la thèse du Moyen Age à nos jours, les collèges du Quartier latin sous l'Ancien Régime, l'histoire de la bibliothèque de la Sorbonne.

3°) *Une collection : Textes et documents sur l'histoire des universités*. C'est dans cette collection qu'a été publié en 1987 *Le livre des prieurs de Sorbonne (1431-1485)*, édité et présenté par Robert Marichal, de l'Institut. Paraîtra bientôt le *Registre des procès verbaux de la faculté de théologie de Paris (1524-1536)*, édité et présenté par le P. James Farge.

4°) *Une seconde collection : Bibliothèque de la Sorbonne.* Quinze volumes ont été publiés à ce jour parmi lesquels, en 1985, *Les sciences sociales et la faculté de droit de Paris sous la Restauration*, par Madeleine Ventre-Denis ; en 1986, *L'interdition du roman et la librairie (1728-1750)*, par Françoise Weil ; en 1988, *Un débat sur l'université au temps de la Troisième République : la lutte contre la "Nouvelle Sorbonne"*, par Claire Bompaire-Evesque. Paraîtra prochainement *La nation anglo-allemande de l'Université de Paris à la fin du Moyen Age*, par Mineo Tanaka.

LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SORBONNE EN CHIFFRES

Prise dans son ensemble (bibliothèque de la Sorbonne *stricto sensu*, C.A.D.I.S.T. d'histoire, Victor-Cousin, bibliothèque du centre de géographie, C.A.D.I.S.T. de géographie, bibliothèque du centre Chatelet), la bibliothèque de la Sorbonne peut se résumer en quelques chiffres significatifs :

— budget, en millions de francs (hors personnel, hors infrastructure) : 9

— emplois budgétaires : 121 ;

— superficie, en mètres carrés : 12 392 ;

— collections, en kilomètres : 98 ;

— entrées d'ouvrages, en nombre de volumes : 11 000 ;

— entrées de thèses, en nombre de titres : 2 000 ;

— périodiques vivants, en nombre de titres : 5 000 ;

— lecteurs : 17 000 ;

— communications sur place, en nombre de volumes : 385 000 ;

— prêts à domicile, en nombre de volumes : 85 000 ;

— prêts aux autres bibliothèques, en nombre d'envois (volumes ou photocopies) : 5 000.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

par ordre chronologique de publication

— "Notice sur la bibliothèque de l'Académie de Paris", dans *Journal général de l'Instruction publique,* vol. 15, n° 96 (28 nov. 1846), pp. 821-822.

— Le Bas (Philippe), "Rapport adressé à M. le ministre de l'Instruction publique", dans *Journal général de l'Instruction publique*, vol. 16, n° 28, (7 avr. 1847), pp. 230-233.

— Renier (Léon), "Bibliothèque de l'Université impériale de France", dans *Statistiques de l'enseignement supérieur, 1865-1868*, Paris, 1868, pp. 515-522.

— Franklin (Alfred), *Les anciennes bibliothèques de Paris*, t. 3 : ... *Université*, Paris, 1873, pp. 301-319.

— Chambon (Félix), *Notes sur la bibliothèque de l'Université de Paris de 1763 à 1905*, Gannat, 1905.

— Barrau-Dihigo (Louis), "La bibliothèque de la Sorbonne" dans *Bibliothèques, livres et librairies : conférences faites à l'Ecole des hautes études en sciences sociales sous le patronage de l'Association des bibliothécaires français...*, 3e série, Paris, 1914, pp. 73-91.

— Bonnerot (Jean), *La Sorbonne : sa vie, son rôle, son œuvre à travers les siècles*, Paris, 1927.

— Beaulieux (Charles), "Les transformations de la bibliothèque de l'Université de Paris", dans *Annales de l'Université de Paris*, vol. 9, n° 8, (sept./oct. 1934), pp. 409-422.

— Lefrançois (Monique), "Philippe Le Bas, fils de conventionnel et administrateur de la bibliothèque de la Sorbonne", dans *Mélanges de la bibliothèque de la Sorbonne*, n° 3 (1982), pp. 89-113.

— Rivé (Philippe), *La Sorbonne et sa reconstruction*, Paris, 1987.

— Jolly (Claude), "Sauver la bibliothèque de la Sorbonne", dans *Le Débat*, n° 51 (sept./oct. 1988), pp. 95-103.

BIBLIOTHÈQUE DE LA SORBONNE

TABLE DES MATIÈRES

BIBLIOTHÈQUE DE LA SORBONNE

Introduction 3

I. **La bibliothèque de 1762 à 1987** 5

II. **Les collections** 31
1. Manuscrits, livres anciens et documents iconographiques 31
2. Le fonds général : les ouvrages 39
3. Le fonds général : les périodiques 44
4. Le fonds slave 45
5. Les collections bibliographiques 46
6. Les thèses 47
7. La bibliothèque Victor-Cousin 49
8. Les collections de la bibliothèque du centre de géographie 52

III. **Les moyens** 53
1. Le budget 53
2. Les bâtiments 54
3. Le personnel 55
4. L'organigramme 56

IV. **L'activité des départements et services à la Sorbonne** 57
1. Les entrées 57
2. Le traitement des collections 59
3. Les périodiques 60
4. La maintenance des collections 61
5. La conservation et la mise en valeur du fonds ancien 64
6. Les services publics 66

V. **L'activité des autres bibliothèques** 71
1. La bibliothèque Victor-Cousin 71
2. La bibliothèque du centre de géographie 72
3. La bibliothèque du centre Albert-Chatelet 74

VI. **Les catalogues** 75
1. Les catalogues sur fiches et les catalogues informatisés 75
2. Les catalogues imprimés 78

VII. **Les lecteurs** 83
1. Les conditions d'accès et les services 83
2. Les usagers et leurs pratiques 84

VIII. **Les publications de la bibliothèque** 89

La bibliothèque de la Sorbonne en chiffres 91

Bibliographie sommaire 93

BIBLIOTHÈQUE DE LA SORBONNE

Imprimerie Chastrusse s.a.
19105 Brive
Dépôt légal : novembre 1989, n° 5 673